



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / JEUDI 7 MARS 2024 // N°765 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

LE CHEF DE L'ÉTAT S'EST ENQUIS DE L'ÉTAT DE SANTÉ DE SES MEMBRES

**TEBBOUNE AU CHEVET D'UNE FAMILLE PALESTINIENNE HOSPITALISÉE À ALGER**

Lire en page 03



MARCHÉ AUTOMOBILE  
**FIAT ANNONCE LA COMMERCIALISATION DE LA TIPO SEDAN**

Lire en page 16



FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL  
**« CHERY AUTOMOBILE », NOUVEAU SPONSOR**

Lire en page 02

À L'OCCASION DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE L'OCI, À DJEDDAH

## LE DISCOURS MAGISTRAL DE AHMED ATAF

Lire en page 03



COMLOT CONTRE L'AGENCE UNRWA

## L'OCCUPANT SIONISTE EXTORQUE DES «AVEUX» SOUS LA TORTURE

Lire en page 04



## L'Express souffle sa troisième bougie

L'Express boucle en cette première semaine de mars sa troisième année d'existence. Trois années de dur labeur, de sueur, de stress, de tensions, mais également d'espoir, de joie et de satisfaction du travail bien fait. Lancé dans des conditions difficiles, avec de modestes moyens, notre

journal est parvenu, malgré les multiples soucis qu'il a vécus, à se faire une place dans le paysage médiatique du pays. La volonté et la détermination de ses responsables et de son équipe rédactionnelle ont contredit toutes les conjectures, de ceux, nombreux, qui affirmaient que dans l'environne-

ment actuel et en cette époque du tout digital où la presse écrite se fait tailler des croupières, il est ardu sinon impossible de maintenir en vie un journal en papier. L'espoir, l'effort et la ténacité payent, c'est ce que nous a enseigné l'aventure de l'Express. Ambitionnant dès le départ d'apporter de la

fraîcheur et de nouvelles couleurs dans notre paysage médiatique, qui faisait concomitamment sa mue avec le lancement de ses chantiers de réforme, notre journal, fidèle à sa ligne rédactionnelle strictement au service de l'information et de l'intérêt national, a accompagné de façon remarquable toutes les

attentes légitimes des citoyens et toutes les réformes opérées dans le pays ces trois dernières années, et s'est fait un devoir de donner des éclairages judicieux sur la géopolitique régionale et les transformations géopolitiques au niveau mondial.

Lire la suite en page 16



## COUPE D'ALGÉRIE : LA JS KABYLIE QUITTE LA COMPÉTITION PRÉMATURÉMENT



La Jeunesse sportive de Kabylie (JSK) a été éliminée de la coupe d'Algérie, après sa défaite face au CR Belouizdad (2 à 0). Le club kabyle quitte ainsi la com-

pétition de dame Coupe prématurément. Cela s'est passé en fait durant les dix premières minutes de la seconde période. Les protégés de l'entraîneur

kabyle, Azzedine Naït Djoudi, qui ont maîtrisé la première période, ont été surpris dès la 52<sup>e</sup> minute de jeu. Sur un coup franc, l'attaquant du CRB Benghit parvient à ouvrir le score pour son équipe après s'être retrouvé étrangement seul dans la surface de réparation. Voulant niveler vite la marque, les joueurs kabyle se sont rués vers le camp adverse. Mais ils se sont trop découverts en défense, permettant ainsi à Meziane, côté CRB, de mener une contre-attaque et d'obtenir un penalty après avoir été fauché par Fares Nechat dans la surface de réparation.

## FAF : « CHERY AUTOMOBILE », NOUVEAU SPONSOR

La FAF et la Sarl Auto Leader Company, représentante exclusive de la marque « CHERY Automobile » en Algérie ont signé mardi 5 mars une convention de partenariat pour la période 2024-2027, en présence du président de la Fédération algérienne de football, M. Walid Sadi, et du président-directeur général du représentant de la marque chinoise en Algérie, M. Aymen Cheriet, indique un communiqué de la FAF.

« Cette initiative est le fruit de négociations et d'entente avec les dirigeants de la SARL Leader Company qui avaient manifesté leur intérêt de conclure un partenariat gagnant-gagnant, et s'inscrit dans

le cadre de notre engagement visant à diversifier et à renforcer les ressources financières de la fédération, à travers l'adoption d'une approche stratégique d'alliance avec des partenaires de notoriété mondiale », a déclaré à ce sujet Walid Sadi, d'après la même source.

« J'ajoute que cette collaboration marque l'ouverture de la FAF sur toute opportunité de partenariats contribuant à la réalisation des objectifs définis dans notre plan d'action, notamment la création des conditions et des facteurs de développement du football en Algérie et le renforcement des infrastructures sportives de formation », a-t-il ajouté.

## SCANDALE DE CORRUPTION AU PSOE DE PEDRO SANCHEZ

L'Espagne socialiste de Pedro Sanchez est secouée par une crise morale et politique majeure, après la découverte d'un scandale de corruption dans lequel est impliqué un proche de Pedro Sanchez. Une première tête pourrait tomber, selon les médias espagnols, celle du secrétaire général de l'entité publique qui gère les

ports, Álvaro Sánchez Manzanares, qui avait passé commande de huit millions de masques pour vingt millions d'euros à la société au centre de l'affaire Koldo », rapporte ainsi la presse madrilène, en référence à une affaire de corruption dans l'achat de masques faciaux au plus fort de la pandémie de coronavirus.

## 284 RESTAURANTS DE LA RAHMA À TRAVERS LE PAYS

Le Croissant-Rouge algérien (C-RA) supervisera, durant le mois de Ramadhan, 284 restaurants de la Rahma à travers le pays, qui offriront une moyenne de trois millions de repas/jour destinés aux personnes nécessiteuses et de passage, a annoncé la présidente du C-RA, Ibtissem Hamlaoui. Lors d'une rencontre de coordination avec le président de l'APC

de Sidi M'hamed (Alger), Lotfi Sellami, et les associations de solidarité, Mme Hamlaoui a affirmé que le C-RA compte également distribuer pas moins de 153 190 colis alimentaires au profit des familles démunies, relevant que cette opération a débuté depuis plus d'une semaine, notamment dans les régions frontalières et dans le sud du pays.

## DÉCÈS DE L'ANCIEN PRÉSIDENT TANZANISIEN GOUDJIL SIGNE LE REGISTRE DE CONDOLÉANCES À L'AMBASSADE DE TANZANIE

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a signé, hier, au siège de l'ambassade de Tanzanie à Alger, le registre de condoléances suite au décès de l'ancien président tanzanien, Ali Hassan Mwinyi. "C'est avec une grande tristesse et une profonde affliction que nous avons appris le décès, le 29 février dernier, de l'ancien président de la République unie de Tanzanie, Ali Hassan Mwinyi, après un parcours dévoué au service de son pays et de son peuple", a écrit M. Goudjil sur le registre de condoléances. "En cette douloureuse épreuve, je vous adresse, au nom du président de la République et du peuple algérien et en mon nom personnel, mes sincères condoléances, priant



Dieu Tout-Puissant d'accueillir le défunt en Son vaste paradis et de lui accorder Sa sainte miséricorde, et de prêter à ses proches patience et réconfort", a-t-il poursuivi. "Nous partageons la douleur de la famille du défunt et du peuple tanzanien frère dans cette pénible épreuve, espérant qu'ils trouveront dans ces condoléances fraternelles sincères la force nécessaire pour la surmonter", a-t-il ajouté. "Avec son décès, la République unie de Tanzanie

perd un symbole national et un de ses leaders charismatiques dont l'histoire retiendra qu'ils ont contribué à poser les bases de l'Etat tanzanien moderne, laissant des empreintes indélébiles dans le processus d'édification et de développement de leur pays", a-t-il souligné. "Tout en vous renouvelant nos sincères condoléances, nous souhaitons à votre pays frère davantage de progrès et de prospérité", a-t-il conclu son message.

## L'ALGÉRIE PEUT DÉVELOPPER RAPIDEMENT LE PAIEMENT MOBILE ELLE EN A LES CAPACITÉS

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Yacine El-Mahdi Oualid, a affirmé, mardi à Alger, que l'Algérie possédait des capacités pour réaliser un développement rapide du paiement mobile, soulignant que l'Algérie avait enregistré ces dernières années "une augmentation" du nombre d'opérateurs dans le domaine de la technologie financière (fintech) et du commerce électronique.

Ces déclarations ont été faites lors d'une conférence thématique placée sous le thème "la stratégie du Gouvernement pour le développement de la technolo-

gie financière et le paiement électronique en Algérie", organisée en marge du 2<sup>e</sup> Sommet de la technologie financière et du commerce électronique, qui a débuté mardi à l'Ecole nationale supérieure d'hôtellerie et de restauration (Alger), et qui se poursuivra jusqu'à jeudi, avec la participation de plusieurs experts, entrepreneurs et acteurs du secteur monétaire et technologique. "L'Algérie possède des capacités pour développer très rapidement le paiement mobile, un mode de paiement qui sera la solution au retard accusé dans la généralisation des terminaux de paiement électronique (TPE)", a précisé M. Oualid.

## LE DROIT À L'INFORMATION SPORTIVE, THÈME D'UNE RENCONTRE NATIONALE AUJOURD'HUI À ALGER

L'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) organise aujourd'hui à Alger une rencontre nationale sur l'information sportive sous le thème : « Droit à l'information sportive et responsabilité journalistique ». Cette rencontre organisée sous l'égide du ministre de la communication, Mohamed Laagab, a pour objectif " la promotion de la mission de l'information nationale et particulièrement sportive". Elle verra une large participation des représentants des différents

organes de presse (écrite, audio-visuels, électronique, entre autres), ainsi que des représentants des stations régionales



des radios nationales, et correspondants des chaînes de télévision publique et privée, auxquels s'ajoutent des consultants sportifs, des juristes et invités d'honneur. Selon l'ONJSA, cette rencontre propose quatre

ateliers s'articulant autour des thèmes suivants : "le journaliste sportif, la critique sportive et le consultant, ainsi que le correspondant sportif et l'éthique de la profession".

**L'EXPRESS**

Quotidien national d'information  
édité par la  
**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/FAX Administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION:

**ZAHIR MEHDAOUI**

zahir.mehdaoui1969@gmail.com  
Email:  
redaction@express-dz.com  
Site Web:  
www.lexpressquotidien.dz  
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur  
de l'administration  
et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**  
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA  
Alger Bab Ezzouar**

**«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité»  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur  
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

À L'OCCASION DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE L'OCI, À DJEDDAH

# Le discours magistral de Ahmed Attaf

**M. Attaf a affirmé qu'il «s'agit d'œuvrer à préserver la solution à deux Etats en élargissant la base des reconnaissances officielles de l'Etat de Palestine et en poursuivant sans délai la revendication de sa qualité de membre à part entière à l'ONU».**

Dans son allocution lors de la réunion extraordinaire du Conseil des ministres des Affaires étrangères (MAE) des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) tenue à Djeddah, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a dit les choses de la manière la plus claire possible, soulignant qu'il «est temps de comprendre que les condamnations et l'indignation ne suffisent pas, à elles seules, à faire cesser le génocide et l'extermination systématiques dont Gaza est le théâtre». Attaf a appelé à "mener une action efficace sur tous les plans en vue d'intensifier la pression "sur l'occupation sioniste et mettre un terme à sa tyrannie et à sa barbarie".

M. Ahmed Attaf, cité dans une dépêche de l'APS, a affirmé que "la conjoncture actuelle délicate nous dicte d'unifier nos positions collectives et de les appuyer avec des mesures et des initiatives pour répondre aux cris de détresse de nos frères palestiniens et mettre fin à l'injustice, à la souffrance et aux affres dus à une agression barbare qui viole tous les principes et règles politiques, juridiques et de morale, une agression dont la barbarie échappe à toute description".

"Il aurait été plus sensé que l'ère de reddition des comptes commence pour l'occupant sioniste colonialiste



qui devait être jugé et châtié, ici, de par notre engagement et par nos actes", a martelé M. Attaf qui a ajouté qu'il aurait, également, été attendu et espéré que nous soutenions, sans hésitation et sans équivoque, la rupture des relations diplomatiques, culturelles, économiques, commerciales, militaires et sécuritaires", avec l'occupant sioniste, comme l'avait demandé l'Union africaine (UA), il y a quelques jours.

M. Attaf a déploré "la dénudation du projet de résolution qui nous est soumis de toutes ces mesures sérieuses, empêchant notre réunion d'atteindre ses objectifs, tout en perdant son essence et son sens". Pour M. Attaf, la deuxième demande consiste en "la

consolidation des étapes prises devant les instances judiciaires internationales et leur soutien avec des démarches supplémentaires devant l'Assemblée générale (AG) des Nations Unies, en vue de décider de mesures punitives fermes qui mettent un terme définitif au népotisme, aux exceptions et aux indus privilèges" dont a toujours bénéficié l'occupant sioniste de façon exclusive. Quant à la troisième et dernière exigence, ajoute M. Attaf, "il s'agit d'œuvrer à préserver la solution à deux Etats en élargissant la base des reconnaissances officielles de l'Etat de Palestine et en poursuivant sans délai la revendication de sa qualité de membre à part entière à

l'ONU". Au terme de son allocution, le ministre des Affaires étrangères a soutenu qu'il s'agissait "d'objectifs qui s'imposent en urgence aujourd'hui, et ce sont là les priorités que l'Algérie défend au Conseil de sécurité avec dévouement et engagement envers nos frères palestiniens et leur cause qui est la nôtre et celle de la nation musulmane tout entière".

A noter que cette réunion ministérielle extraordinaire, qui s'est tenue au siège de l'OCI à Djeddah, avait pour objectif de discuter de l'évolution de la situation à Gaza, qui subit une agression sioniste continue et sans précédent depuis près de cinq mois.

Y.B.

## COOPÉRATION ALGÉRO-IRANIENNE

### M. Ebrahim Raïssi qualifie de «très fortes» les relations entre Alger et Téhéran

Dans une interview accordée à l'ENTV, le président iranien, M. Ebrahim Raïssi, s'est exprimé sur les relations qu'entretient son pays avec l'Algérie. M. Raïssi les a qualifiées de très fortes, tout en soulignant leur profondeur historique, notamment après la révolution islamique en Iran. Et d'ajouter : «Le peuple iranien voue une grande considération au peuple algérien qui a une grande histoire dans la lutte contre le colonialisme et a payé un lourd tribut pour le recouvrement de sa liberté». Le président iranien a relevé la nécessité de hisser le niveau de la coopération économique à la hauteur du consensus politique entre les deux pays, mettant en avant «les grandes opportunités» offertes pour élargir la coopération, notamment dans les domaines du commerce, de l'énergie, du transport maritime, de la recherche scientifique, de la technologie, de l'économie du savoir et des services d'ingénierie. «Le climat d'investissement en Algérie offre d'importantes opportunités aux investisseurs» a-t-il témoigné. Le président Raïssi-

si a par ailleurs évoqué dans cet entretien le 7<sup>e</sup> Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) que l'Algérie avait abrité la semaine dernière, affirmant que le Sommet dont il est question était «très réussi». «L'allocution prononcée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'ouverture des travaux de ce rendez-vous international, était très importante, au même titre que l'élaboration d'une vision commune entre les pays membres du GECF pour préserver les intérêts des pays producteurs et consommateurs. Il est impératif de renforcer la coopération et le dialogue entre les pays membres» a-t-il souligné. M. Raïssi a également exprimé le vœu de voir les recommandations du sommet d'Alger se concrétiser, d'autant qu'elles représentent «une étape très importante pour le développement du Forum et le renforcement de la coopération entre les Etats membres». Le président iranien a en outre évoqué sa visite à Djamaâ El-Djazaïr qu'il a qualifié de «socle et de monument religieux prestigieux», affir-

mant que cette mosquée «jouera un rôle majeur dans le renforcement des liens entre les peuples musulmans». Le président iranien s'est également exprimé lors de cette interview sur l'agression sioniste contre la bande palestinienne de Gaza, en déclarant : «Ce qui se passe à Gaza est un génocide et un crime de guerre sans précédent». Il a également critiqué «le soutien de l'Occident à l'entité sioniste et le silence de la communauté internationale». Il a en outre critiqué la position du Conseil de sécurité dont le rôle «n'est plus efficace face à ce qui se passe à Gaza». Le président de la République islamique d'Iran a salué la position de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne, soulignant la convergence des positions de l'Algérie et de l'Iran sur cette question. «L'Algérie, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, pourra jouer un rôle très important pour le triomphe de la cause palestinienne et la défense du peuple palestinien opprimé» a-t-il ajouté.

Y. S.

### TEBBOUNE AU CHEVET D'UNE FAMILLE PALESTINIENNE HOSPITALISÉE À ALGER

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est rendu hier à l'hôpital militaire d'Aïn Naâdja à Alger pour rendre visite à la famille palestinienne Nasser Arar de Gaza. Le Chef de l'Etat s'est enquis de l'état de santé des membres de cette famille palestinienne.

R.N.

### RÉUNION DU GOUVERNEMENT PLUSIEURS DOSSIERS PASSÉS AU CRIBLE

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à la présentation de communications sectorielles concernant le suivi de la mise en œuvre des directives du Président de la République relatives au développement du secteur de l'agriculture, notamment au Sud, au processus national de transformation numérique ainsi qu'au développement de la fabrication des conteneurs, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

«Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 6 mars 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à la présentation de communications sectorielles concernant le suivi de la mise en œuvre des directives de Monsieur le Président de la République relatives au développement du secteur de l'agriculture, notamment au Sud, au processus national de transformation numérique ainsi qu'au développement de la fabrication des conteneurs.

Au regard de l'importance du stock national stratégique des céréales, le Gouvernement a entendu une communication sur le programme de renforcement des capacités de stockage des céréales, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des projets de réalisation des silos de stockage, ainsi qu'une communication sur la situation des investissements agricoles au Sud et les perspectives de leur développement et d'augmentation de leur contribution à la réalisation des objectifs tracés en matière de sécurité alimentaire.

Dans le cadre du suivi des réalisations et de l'état d'avancement dans la mise en œuvre du projet national global de transformation numérique décidé par Monsieur le Président de la République, le Gouvernement a entendu une communication sur la numérisation des secteurs du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, afin de faciliter et d'accélérer les démarches administratives, notamment le passage à la deuxième génération du système de la carte +CHIFA+. Le Gouvernement a également passé en revue un ensemble de mesures prises pour le développement de la fabrication nationale des conteneurs et l'accompagnement des opérateurs activant dans ce domaine. Enfin, le Gouvernement a entendu une communication relative à la situation du marché national des smartphones et les mesures proposées pour encourager leur production locale en vue de répondre aux besoins des consommateurs en tenant compte des risques liés à la cybersécurité».

R.N.

**L'ACTEUR AMÉRICAIN RUFFALO A APPELÉ À L'ARRÊT DES MEURTRES À GAZA**

L'acteur américain Mark Ruffalo, dans son message visant à attirer l'attention sur ce qui se passe à Gaza, a déclaré : « Tous les meurtres doivent cesser. » Ruffalo a déclaré en partageant une vidéo sur son compte sur X : « N'utilisez pas notre nom », Ruffalo a déclaré : « Actuellement, un enfant de moins de 6 ans sur deux à Gaza souffre de malnutrition et risque la famine. Rejoignez le monde pour exiger un cessez-le-feu immédiat en Palestine. Notre humanité en dépend. Un autre monde est possible et nous promettons de le réaliser. » Dans la publication vidéo de Ruffalo, la photo intitulée « Dernier refuge », prise par Ali Jadallah, a reçu le plus de votes dans la catégorie « Gaza : preuves », qui a été incluse dans le vote des « Photos de l'année » cette année et comprenait des photographies enregistrées dans l'histoire car étant acceptée comme preuve des attaques du gouvernement israélien qualifiées de « crimes de guerre ». La photo a également été incluse. Dans la vidéo partagée par l'acteur américain, il a déclaré : « Nous pensons qu'il est de notre responsabilité de résister aux injustices commises par nos gouvernements en notre nom », « Vous ne mènerez pas une guerre sans fin en notre nom », « Il ne peut plus y avoir de morts », « Vous ne bombarderez pas de civils, vous ne tuerez pas davantage d'enfants et vous ne permettrez pas à l'histoire de couler sur les tombes de personnes anonymes en notre nom » ont été utilisées. Wafa

COMLOT CONTRE L'AGENCE UNRWA

## L'occupant sioniste extorque des « aveux » sous la torture

Après des mois d'incitation sioniste contre l'UNRWA en accusant 12 employés travaillant dans l'agence sur environ 13 000 d'être impliqués dans l'opération « Déluge d'Al-Aqsa » du 7 octobre dernier, alors que plusieurs pays étaient entraînés derrière cette campagne en coupant ou en gelant le financement de l'agence, l'UNRWA s'est mise en position d'offensive et de confrontation face à cette campagne.

L'UNRWA vient d'accuser l'entité sioniste d'avoir soutiré les « aveux » de ses employés sous la torture, en plus de refuser de fournir à l'agence la moindre preuve pour étayer ses accusations, à un moment où l'occupation diffusait de nouvelles informations trompeuses contre l'agence, accusant notamment l'organisation onusienne d'employer « plus de 450 travailleurs qui appartiennent à des factions palestiniennes, dont le Hamas. » Même si ce n'est pas la première fois que l'entité sioniste s'en prend à l'UNRWA, vieille de 75 ans, car il est considéré que sa destruction est au cœur de sa stratégie de liquidation de la question palestinienne, en particulier de la carte de réfugié, la campagne d'aujourd'hui s'accompagne par une guerre d'extermination et de famine lancée simultanément par l'occupation contre la bande de Ghaza. Alors que l'agression entre dans son sixième mois, alors que l'UNRWA manque de financement, de soutien et de capacités de travail, ce qui signifie que l'occupation a choisi sa nouvelle campagne contre l'agence à un moment bien précis. C'est un moment délibéré, profitant de l'attaque du 7 octobre, pour couper la bouée de sauvetage à laquelle s'accrochent les habitants de Ghaza et activer le mécanisme d'incitation contre l'ensemble du travail de l'agence, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la Palestine occupée.

La décision du commissaire général de l'Agence, Philippe Lazzarini, qui fait lui-même l'objet d'une campagne de ciblage personnel de la part des responsables israéliens, de commencer à appeler les choses par



leurs noms et à réfuter les accusations portées contre l'UNRWA et à les considérer comme invalides, a coïncidé avec une accusation officielle portée par l'agence contre l'entité sioniste d'avoir torturé un certain nombre de ses employés qu'elle avait arrêtés lors de l'agression contre Ghaza, confirmant dans un communiqué que « plusieurs de nos employés ont informé les équipes de l'UNRWA qu'ils ont été forcés à faire des aveux sous la torture et de mauvais traitements », lors leur interrogatoire concernant l'attaque du 7 octobre.

La porte-parole de l'UNRWA, Juliette Touma, a déclaré lundi dans un communiqué : « Certains de nos employés ont informé les équipes de l'UNRWA qu'ils avaient été forcés à faire des aveux sous la torture et de mauvais traitements. Ces faux aveux faisaient suite à des interrogatoires sur les relations entre l'UNRWA et le Hamas et son rôle dans l'attaque du 7 octobre. L'UNRWA a préparé un rapport, qui n'a pas encore été

officiellement publié, dans lequel l'agence documente la torture physique et psychologique infligée par l'entité sioniste aux détenus de Ghaza, dont 21 employés de l'UNRWA, et dont certains ont déclaré avoir été battus et menacés. Dans le rapport, les détenus ont parlé d'abus, de passages à tabac, de privation de sommeil, d'agressions sexuelles et de menaces de violences sexuelles contre des hommes et des femmes. Par ailleurs, selon le rapport que CNN dit avoir vu, certains détenus ont perdu la vie sous la torture.

De son côté, le journal américain "The New York Times" a passé en revue dimanche dernier une partie du contenu du rapport non publié, notamment "une série de mauvais traitements auxquels les habitants de Gaza, de tous âges, de toutes capacités et de toutes origines, ont déclaré avoir été soumis temporairement aux centres de détention en Israël », notant que ce type de traitement « était utilisé pour extorquer des infor-

mations ou des aveux, pour intimider, humilier et punir ». Parallèlement à la documentation de ce que l'entité sioniste a fait contre les employés de l'agence et le reste des détenus à Ghaza, le commissaire général de l'UNRWA a affirmé, lundi, avant une réunion de l'Assemblée générale des Nations Unies pour discuter des risques auxquels l'agence et la menace existentielle pour son mandat et ses conséquences humanitaires et sociales sur les Palestiniens en général et les réfugiés en particulier. Le gouvernement sioniste d'extrême droite n'a fourni aucune preuve ni aucun dossier pour étayer ses affirmations, sachant que ce gouvernement a non seulement fabriqué des accusations de toutes pièces contre l'UNRWA depuis le début de la guerre, mais il les a récemment intensifiées et les a accompagnées d'une campagne qui a révélé l'étendue de la haine que l'État occupant éprouve envers les Nations Unies elles-mêmes.

M.H.

## Agressions sionistes contre Ghaza : la Chine poursuivra son soutien à l'UNRWA

« La Chine continuera à travailler avec la communauté internationale pour soutenir le travail de l'UNRWA et d'autres agences humanitaires à Ghaza et à faire des efforts inlassables pour mettre fin aux hostilités à Ghaza, soulager la crise humanitaire, mettre en œuvre la solution à deux États et parvenir à une paix et une stabilité durables au Moyen-Orient », a indiqué M. Geng, lors d'une réunion d'information de l'Assemblée générale de l'ONU. Le diplomate chinois a souligné que la présence et le travail de l'UNRWA étaient indispensables et irremplaçables afin que les plus de deux millions de personnes dans l'enclave palestinienne puissent recevoir une aide humanitaire internationale. « Au péril de sa vie, le personnel de l'UNRWA a construit une ligne de vie pour la population de Ghaza grâce à ses efforts et à ses sacrifices », a-t-il ajouté.

Par ailleurs, M. Geng a jugé « inquiétant » que l'UNRWA ait récemment fait l'objet d'attaques et d'accusations systématiques, ainsi que d'un boycott unilatéral et d'un traitement « injuste » de la part de l'entité sioniste. « Nous appelons les donateurs concernés à prendre pleinement en compte la situation désastreuse dans laquelle se trouve la population de Ghaza, en particulier les femmes et les enfants, dans le contexte général de l'aide humanitaire à Ghaza, et à reprendre immédiatement le financement de l'UNRWA », a-t-il ajouté, affirmant qu'un cessez-le-feu immédiat dans l'enclave constituait « l'appel pressant » de la communauté internationale et une décision qui aurait dû être prise depuis longtemps par le Conseil de sécurité. Toutefois, « en raison de l'obstruction constante d'un membre permanent, le Conseil n'a encore

pris aucune mesure à ce sujet », a-t-il déploré, en faisant référence au veto américain. Pour M. Geng, l'entité sioniste doit immédiatement mettre fin à son agression militaire dans la bande de Ghaza, arrêter le déplacement forcé du peuple palestinien, assurer l'accès aux fournitures humanitaires et garantir la sécurité des agences humanitaires, y compris l'UNRWA. De son côté, le Canada a également décidé de reprendre son financement à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), rapportent mercredi des médias. « Le Canada s'engage à verser 25 millions de dollars en avril », a rapporté CBC News. Dix-huit pays, dont le Canada, avaient décidé de suspendre leur financement à l'UNRWA sur la base d'allégations de l'entité sioniste selon lesquelles 12 des

employés de l'agence onusienne auraient participé à l'opération « Déluge d'Al-Aqsa », le 7 octobre 2023. CBC News a rapporté que les responsables canadiens ont reçu un rapport intérimaire de l'ONU sur les allégations sionistes et que « sur la base de ces informations, le gouvernement canadien est prêt à reprendre le financement ». En plus de procéder au versement prévu en avril, le Canada a l'intention d'annoncer de nouveaux fonds, d'après un haut responsable du gouvernement, selon des médias canadiens. Le ministre du Développement international canadien, Ahmed Hussen, devait faire l'annonce officielle de la fin de la suspension du financement de l'UNRWA lors d'une conférence de presse hier. L'UNRWA pourrait manquer de financement pour la population de la bande de Ghaza d'ici un mois.

Y.B.

COOPÉRATION ALGÉRO-MAURITANIENNE :

# Etablissement de la liste des produits bénéficiant de la franchise des droits de douane

**Le ministre du Commerce et de la Promotion des Exportations, Tayeb Zitouni, a annoncé mardi soir depuis Tindouf que l'Algérie et la République islamique de Mauritanie s'attelaient à établir la liste des produits devant bénéficier de la franchise des droits de douane pour propulser les échanges commerciaux bilatéraux.**

«L'Algérie et la Mauritanie s'attellent à établir la liste des produits devant bénéficier de la franchise des droits de douane pour faciliter les échanges commerciaux», dira Zitouni lors de la cérémonie d'ouverture des travaux du Forum des hommes d'affaires algéro-mauritaniens, qu'il a coprésidé avec le ministre mauritanien du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme, Lemrabott Ould Bennahi, en marge de la 12<sup>ème</sup> édition de l'exposition internationale El-Mougggar. Lors de son intervention, Zitouni a affirmé que le Forum des hommes d'affaires algéro-mauritaniens permettra le transfert d'expériences et d'expertises et la construction d'une forte économie dans ces deux pays frères liés par l'histoire, la culture et les liens sociaux et familiaux.

«Nous nous employons à créer une dimension économique pour compléter cette édification historique entre les deux pays, initiée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à travers le lancement de mégaprojets à même de changer la physionomie de l'économie locale et nationale», a-t-il soutenu, ajoutant que cette édition de l'Exposition internationale d'El-Mougggar se voulait une continuité du



développement et de la consolidation des relations économiques entre les opérateurs économiques des deux pays dans le cadre d'un partenariat efficace. «Il est primordial que la saison d'El-Mougggar retrouve son caractère en tant que legs historique commun algéro-mauritanien et préserve son authenticité pour demeurer ainsi un festival culturel, commercial, populaire, et un rendez-vous annuel fraternel susceptible de renouveler la solidarité entre les peuples des deux pays». A cette occasion, le ministre du Commerce a affirmé lors de cette rencontre, qui a vu la participa-

tion d'hommes d'affaires algériens et mauritaniens, que les échanges commerciaux entre les deux pays frères au cours des 11 premiers mois de l'année 2023 avaient atteint 414 millions usd, soit une augmentation de plus de 82% par rapport à l'année 2022 (297 millions USD). Il précisera que la valeur des exportations hors hydrocarbures vers la Mauritanie se sont établies à 62 millions usd en 2023, soit une hausse de 51% par rapport à l'année 2022, contre 349 millions usd pour les importations durant cette même période, estimées à près de 183 millions usd en 2022, soit

une hausse de plus de 91%. La 7<sup>e</sup> session de la réunion du Conseil d'affaires algéro-mauritanien, s'est tenue au terme des travaux du forum, dans le but de prendre toutes les dispositions et mesures nécessaires pour stimuler les échanges et aplanir toute difficulté pouvant entraver les deux parties lors des opérations d'importations et d'exportations. Près de 140 exposants prennent part à cette manifestation commerciale et économique, issus de la République islamique de Mauritanie, d'Algérie et de la République arabe sahraouie et démocratique (RASD).

N.S.

N.S.

POUR LE PR BRAHIM MOUHOUCHE :

## Les récentes précipitations sont très bénéfiques pour l'année agricole

Pour le Pr Brahim Mouhouche, enseignant à l'Ecole nationale supérieure agronomique et membre du Conseil national de la Recherche scientifique et des technologies, les fortes précipitations enregistrées ces derniers jours sont «très bénéfiques pour l'année agricole» tout en affirmant que «chaque millimètre qui tombe du ciel, représente 10 m3 d'eau par hectare». «Ces dernières pluies sont extrêmement importantes pour l'économie nationale», a estimé le Pr Mouhouche, lors de son passage hier dans l'émission «L'invité de la rédaction» de la chaîne 3 de la Radio Algérienne. «La dernière dizaine de jours, Dieu merci, nous avons eu assez de pluie pour l'agriculture», constate l'expert, qui espère que la tendance se confirme

les jours prochains : «si les précipitations se poursuivent jusqu'à fin mars ou début avril, nous pourrions espérer sauver la saison agricole, y compris pour les céréales.» «Chaque millimètre qui tombe du ciel, représente 10 m3 d'eau par hectare», a indiqué l'expert, rappelant que «dans certaines régions, il est tombé jusqu'à 110 millimètres». Une situation inédite depuis des années constate le Pr Mouhouche : «cela fait au moins 15 ou 20 ans que nous n'avons pas vu ce genre de pluies». «Ces pluies sont tombées à pic et sont bénéfiques pour tout type de culture, y compris pour le moral des agriculteurs», souligne encore l'agronome. «Plusieurs barrages ont commencé à déborder, notamment celui de Beni Haroune dont la

capacité est de pratiquement 1 milliard de m3 d'eau et qui alimente 5 wilayas de l'est de l'Algérie», poursuit l'agronome, qui pense que cette situation est bénéfique pour les nappes phréatiques : «après plusieurs années de sécheresse, les sols sont en train de récupérer leur réserve utile et réalimenter les nappes phréatiques dont le niveau n'a fait que baisser depuis des années». Ces précipitations devront se poursuivre selon les services météorologiques, ce qui permettra de stocker davantage d'eau, insiste le spécialiste : «les prochaines pluies vont encore remplir davantage les barrages ainsi que les retenues collinaires, dont le nombre dépasse les 500».

R.N.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

## L'élue locale et son rôle dans la gestion des affaires publiques

L'Assemblée populaire de la wilaya (APW) d'Alger a organisé, avant-hier, une conférence sur «la femme élue locale dans la gestion des affaires publiques», à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, qui coïncide avec le 8 mars de chaque année. S'exprimant à cette occasion, le wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, a salué «le rôle pionnier» de la femme algérienne à travers les différentes étapes historiques

de l'Algérie, et a souligné «sa forte contribution» au processus de construction et d'édification, et sa présence active dans de nombreux secteurs vitaux, l'appelant à «participer massivement à la gestion des affaires publiques» en s'impliquant dans les différentes échéances locales et en contribuant ainsi à l'édification de l'Algérie nouvelle. La présidente de l'APW d'Alger, Nadjiba Djilali, a exhorté, quant à elle, la femme algérienne à «redoubler d'ef-

forts» pour renforcer sa présence dans l'action politique, relevant que la Constitution algérienne «lui confère tous les droits pour accéder à ce domaine, aux côtés de l'homme». La femme algérienne, qui a contribué aux côtés de l'homme à la libération du pays du joug du colonialisme, puis à la bataille d'édification après l'indépendance, «est appelée, dans l'Algérie nouvelle, à poursuivre le combat à travers la contribution à la construction

d'une économie forte, à la réalisation du développement, et à la participation active à l'action politique et à la prise de décision», dira la responsable, tout en affirmant que «l'excellence de la femme algérienne dans divers domaines, même dans des postes autrefois réservés aux hommes, comme l'ingénierie, la médecine, la recherche scientifique, la diplomatie, l'entrepreneuriat et les corps de sécurité».

R.N.

RESSOURCES HYDRIQUES

### L'USTHB SIGNE CINQ ACCORDS AVEC DES ORGANISMES PUBLICS

L'Université des Sciences et des Technologies «Houari Boumediene» (USTHB) vient de signer cinq (5) accords de coopération avec des organismes publics spécialisés dans le domaine des ressources en eau, dans le but d'intensifier la coopération scientifique et l'intégration professionnelle. Les accords ont été signés, en marge d'une Journée scientifique organisée par la Faculté de génie civil de l'USTHB sous le thème «Sécurité hydrique en Algérie: un défi à relever», par le recteur de l'USTHB, le Pr Djamel Eddine Akretche, et des responsables et des représentants de l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE), de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), de l'Office national d'irrigation et de drainage (ONID), ainsi que de la Société des eaux et d'assainissement d'Alger (SEAL). Selon les termes des accords, les parties sont tenues, en vertu de ces accords, signés à la veille de la célébration de la Journée mondiale de l'eau (22 mars), à informer les étudiants des activités liées au recrutement et à l'intégration professionnelle, en sus de l'inscription des fonctionnaires aux formations qualifiantes et aux formations en post-graduation organisées par l'Université. Les accords signés tendent également à intensifier la coopération scientifique mutuelle, pour élaborer des programmes éducatifs en plus de la formation continue, et de fournir des solutions aux problèmes techniques auxquelles font face les entreprises, avec la participation régulière des experts aux journées d'information et aux activités scientifiques organisées par l'USTHB, outre, l'organisation de journées d'information au sein des structures de l'USTHB, des conférences et des colloques en lien avec les objectifs pédagogiques fixés en amont en présence des étudiants.

## HYDRAULIQUE

**QUÊTE DES MOYENS D'EXPLOITATION DES EAUX USÉES DANS L'IRRIGATION AGRICOLE**

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a coprésidé, mardi, au siège de son département ministériel, avec le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, une réunion de coordination consacrée à l'examen des moyens de développer l'exploitation des eaux usées dans l'irrigation agricole.

Derbal a indiqué à cette occasion que "la réalisation de la sécurité alimentaire est tributaire de la réalisation de la sécurité hydrique", soulignant que 70 % des ressources hydriques recensées par le secteur sont destinées à l'irrigation agricole, ce qui nécessite également la fourniture de ressources non conventionnelles telles que les eaux usées épurées en tant que "source importante après les eaux de surface, les eaux souterraines et les eaux dessalées".

Il a évoqué le plan d'action du secteur dans ce domaine, notamment la mobilisation de tous les moyens pour augmenter la capacité d'épuration des eaux usées, avec pour objectif l'exploitation de 60 % des quantités récupérées au niveau national en les orientant vers les secteurs de l'agriculture et de l'industrie, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le ministre a également affirmé que l'expérience de l'utilisation des eaux usées épurées a révélé son efficacité dans de nombreux grands périmètres agricoles à travers plusieurs wilayas du pays, telles qu'Oran, Tlemcen, Boumerdès, Médéa et Mascara, d'où "la nécessité de généraliser cette expérience à travers la modernisation et la réhabilitation des stations".

Selon le ministre, l'exploitation des eaux usées épurées ne se limitera pas uniquement à l'irrigation des terres agricoles, mais s'étendra aux efforts de développement du barrage vert en examinant les moyens d'irriguer ses périmètres avec cette ressource, faisant état de l'existence de 37 systèmes d'épuration à proximité de cet édifice écologique et vital, devant permettre au secteur de fournir 100 millions de mètres cubes annuellement. Youcef Cherfa a souligné de son côté l'importance d'assurer de l'eau d'irrigation agricole en mobilisant des ressources en eau non conventionnelles pour répondre à la demande croissante, faisant référence aux directives du président de la République concernant la nécessité de rationaliser l'utilisation de l'eau et de valoriser les ressources non conventionnelles dans le secteur agricole et industriel. Il a souligné que son secteur s'attèle à gérer un programme ambitieux visant à étendre les superficies agricoles irriguées afin d'atteindre, d'ici 2030, 2,3 millions d'hectares contre 1,6 million d'hectares actuellement, et ce dans le cadre des efforts de l'Etat visant à augmenter la production agricole et à renforcer la sécurité alimentaire. Concernant les ressources en eau non conventionnelles et leur utilisation dans le domaine agricole, le ministre a fait part de la possibilité de consacrer des quantités importantes pour les utiliser dans l'irrigation des périmètres entrant dans le cadre de la réalisation du barrage vert, ainsi que pour l'irrigation des arbres fruitiers résistants et le programme de plantation d'un million d'oliviers et d'un million de palmiers.

N.S.

## PHOSPHATE DE DJEBEL EL ONK (TÉBESSA)

**Le projet est en phase d'étude de faisabilité selon Hachichi**

**Le président-directeur général (P-DG) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a annoncé, mardi à Tébessa, que le travail est en cours pour développer la production de phosphate à Djebel El Onk (Bir El Ater) et augmenter les capacités de production nationales.**

Dans une conférence de presse en marge de sa visite au site de production du champ de Ras Ettamb à Djebel El Onk (120Km au sud de Tébessa), Hachichi a indiqué le groupe tient à développer la production de la région de Djebel El Onk et les champs en dépendant dont celui-ci pour augmenter la production nationale hors hydrocarbures.

A cet effet, il dira à propos du projet intégré d'extraction, transformation et d'exportation du phosphate de Bled El Hadba, tout en indiquant que les services du groupe s'engagent à travers l'entreprise ASMIDAL qui détient 34 % des actions à concrétiser tous les projets annexes, soulignant que les réserves de la mine de cette région dépassent 2,8 milliards tonnes de phosphate brut.

«Nous sommes actuellement à la fin de la phase d'étude de



faisabilité du projet avant de passer au stade de la réalisation effective», a-t-il ajouté rappelant que son entrée en exploitation permettra d'augmenter les capacités de production nationale de phosphate à 10 millions tonnes par an dont 6 millions tonnes

transformées et de réaliser des revenus de plus de 6 millions dollars par an outre les milliers d'emplois à générer pour les jeunes de la région». Après qu'il s'est enquis des conditions de travail, de la chaîne de production et d'exportation et du système de

sécurité à la Direction des Gazoducs Enrico MATTEI d'exportation du gaz vers l'Italie via la Tunisie, Hachichi a considéré que cette unité est un modèle qui regroupe les meilleurs jeunes techniciens et ingénieurs qui œuvrent à développer l'activité en veillant au strict respect des conditions de santé et de sécurité.

Il dira à ce propos que cette unité montre la dynamique du groupe Sonatrach pour la satisfaction des besoins de ses clients en tant que fournisseur sûr et cela renforce sa crédibilité à travers le monde. Hachichi a parachevé sa visite par la conclusion d'une convention de partenariat entre Sonatrach et l'institut des mines de l'université cheikh Larbi Tebessi avant d'inspecter le district de commercialisation de Naftal au chef-lieu de wilaya.

N.S.

## SELON L'AMBASSADEUR DE CHINE À ALGER :

**« 2024 sera l'année de la cueillette des fruits de la coopération bilatérale »**

L'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, Li Jian, a déclaré, avant-hier à Sétif, que l'année 2024 sera celle de "la cueillette des fruits de la coopération entre son pays et l'Algérie, et qui sera également riche en nouvelles réalisations. Pour l'ambassadeur, "Le partenariat économique et stratégique entre la République populaire de Chine et l'Algérie, entré dans une nouvelle phase, dispose désormais de nouvelles opportunités après la visite en Chine, en juillet dernier, du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", qui rappelle que les deux chefs d'Etat ont élaboré, conjointement, un important plan pour le développement des relations amicales traditionnelles entre les deux pays. L'ambassadeur de Chine, qui participait à un forum réunissant des opérateurs chinois et algériens, organisé dans la salle du Dôme, au Park Mall, a également souligné que la confiance mutuelle entre les deux pays "a atteint

de nouveaux sommets" et que la coopération économique et commerciale s'est fortement développée, le commerce bilatéral total ayant dépassé pour la première fois, en 2023, les 10 milliards de dollars américains. "L'Algérie, qui se caractérise par la stabilité politique, une situation géographique privilégiée et un marché de haute qualité qui a attiré les investissements à l'étranger d'entreprises chinoises, est considérée par ces dernières comme l'une des destinations privilégiées" dira-t-il en soulignant que certaines entreprises chinoises opèrent en Algérie depuis plus de 40 ans. "La mosquée d'Alger, l'autoroute Est-ouest, ainsi que les stades, les logements sociaux et autres représentent autant de jalons dans le développement des villes algériennes, et un exemple vivant et édifiant de la coopération mutuelle entre la République populaire de Chine et l'Algérie", a souligné Li Jian. Il a également précisé que son pays était disposé à

continuer à participer à la concrétisation de la nouvelle vision de l'Algérie, à contribuer à promouvoir la diversification de l'économie et à l'industrie locale. L'ambassadeur de la République populaire de Chine s'est dit "réjoui" de constater que la wilaya de Sétif se situait "à l'avant-garde de la coopération pratique entre la Chine et l'Algérie", rappelant que Sétif est un "carrefour économique, industriel et commercial important en Algérie, disposant d'un grand potentiel de développement dans les domaines de l'agriculture, des ressources minières, de l'industrie, du tourisme et de la culture". Li Jian a souligné, dans ce contexte, que les entreprises chinoises ont investi plus de 26 millions de dollars dans la wilaya de Sétif, fournissant un millier d'opportunités d'emploi avec une valeur de production totale de près de 10 milliards de dinars.

R.E.

## TRANSACTIONS INTERBANCAIRES ET DE LA MONÉTIQUE

**Laaziz Faid en inspection au siège de la SATIM**

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a effectué, avant-hier, une visite de travail et d'inspection à la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de la monétique (SATIM), où il a reçu des exposés sur les avancées en matière de digitalisation et de la numérisation des transactions interbancaires et de la monétique, selon un communiqué du ministère.

"Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une initiative visant à encourager l'interaction entre tous les services du ministère des Finances et aussi l'intensification de la coordination tout en gé-

ralisant l'application des principes de la bonne gouvernance dans les finances publiques", précise ledit communiqué. Faid a eu à cette occasion l'opportunité d'entendre des exposés exhaustifs présentés par les responsables de la SATIM, qui ont porté sur des sujets cruciaux tels que la certification des terminaux de paiement électronique (TPE), la mise à jour des systèmes d'information ainsi que sur l'opération de Switch mobile, selon le communiqué.

Ces présentations ont permis d'approfondir la compréhension sur les enjeux technologiques et les défis actuels de

cette société. Les discussions ont porté, également, sur les avancées de la digitalisation et de la numérisation dans le domaine des transactions interbancaires et de la monétique, ainsi que sur les perspectives futures de cette structure stratégique, précise le communiqué du ministère.

Le ministre des Finances a souligné, à cette occasion, l'importance stratégique de la SATIM, précisant que cette institution joue un rôle d'instrument capital au cœur du programme de numérisation du secteur des Finances.

N.S.

PROTECTION CIVILE DANS LE SUD DU PAYS

# De nouvelles structures mises en service

**La Protection civile est en train de renforcer sa présence dans les wilayas du sud du pays. L'objectif est de couvrir les régions éloignées afin de faciliter les interventions des éléments de ce corps constitué.**

Le secteur de la protection civile (PC) des wilayas du Sud du pays a été renforcé par de nouvelles structures susceptibles de consolider et d'améliorer les missions d'interventions des services de la protection de civile, ont indiqué jeudi à l'APS des responsables du secteur dans le cadre des activités commémoratives de la journée mondiale de la protection civile (1 mars), placée cette année sous le signe "Les technologies innovantes au service de la protection civile". Dans la wilaya de Djanet, ce corps constitué a été consolidé par quatre projets d'extension de la couverture du territoire de la wilaya y compris les zones enclavées. Ces projets consistant en la réalisation d'une unité secondaire, d'un poste avancé au niveau de la communes de Bordj El-Houas et la localité frontalière de Tinelkom, appelés à faciliter les opérations d'intervention et de secours des citoyens, notamment lors des accidents de la circulation, a indiqué le responsable de la cellule de communication de la PC de Djanet, le capitaine Chiboub Guifel. Le secteur de la protection civile de la wilaya de Béchar s'est vu accorder ces dernières années de nouvelles opérations de développement en vue de déployer ses services et moyens d'intervention à travers les différentes régions urbaines et rurales. Il s'agit notamment de la réalisation d'un poste avancé à



Béchar-nouvelle, Sud du chef-lieu de Béchar, d'une unité de secours au niveau de la zone urbaine de Tighaliyine, Nord de Béchar.

En outre, il s'agit de la projection, à horizon 2025, d'un projet de réalisation et d'équipement d'un poste avancé sur la RN-9 reliant la commune de Taghit et le chef-lieu de la wilaya, et une structure similaire sur la route communale reliant Béchar à la daïra de Lahmar, ainsi que la concrétisation d'une unité secondaire à Béchar, a indiqué le chef de service de la prévention et des structures à la direction de la protection civile, le capitaine Aïssa Benabid. L'évènement a donné lieu dans les wilayas d'Ouargla, El-Meghaïer et Touggourt, à diverses festivités met-

tant en relief les activités et missions assumées par ce secteur, en plus de la mise sur pied des expositions sur les équipements modernes et moyens utilisés par les éléments de la protection civile, ainsi que l'organisation de cérémonies de remise des titres et grades aux sapeurs-pompiers et personnels retraités. Outre l'exécution de manœuvres simulant des interventions des sapeurs-pompiers, un bilan faisant le point sur les actions initiées par les services de la protection civile, dont les sessions de formation en premiers secours, en plus des activités de sensibilisation en direction des scolarisés, a également été présenté lors de cette journée.

R.R.

**JIJEL : SOUTIEN À LA GESTION DURABLE DES FORÊTS ET LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT**

## Présentation du rapport de la Banque mondiale

Le rapport sur "le soutien technique à la gestion durable des forêts pour lutter contre les feux de forêts en Algérie", élaboré par des experts de la Banque mondiale, a été présenté lundi à Jijel. "Les recommandations du rapport insistent sur l'association des différents intervenants dont les associations, les médias et les riverains à la protection de cette ressource naturelle plus que jamais menacée", a affirmé le secrétaire général de la wilaya de Jijel, Kamel Berkane. Cela dans son allocution d'ouverture de l'atelier de formation, organisé au centre de formation des agents techniques de Kessir, en présence de cadres de la Direction

générale des forêts (DGF), de la Banque mondiale et des conservateurs des forêts de 20 wilayas. Il a ajouté que "l'action anticipée est de nature à réduire l'impact des incidents et cela ne peut se faire qu'avec une bonne préparation incluant des travaux sylvicoles, l'ouverture de pistes forestières, la réalisation de tranchées anti-feux, l'élaboration de plans de prévention et la sensibilisation du citoyen en tant qu'agent fondamental et efficace". De son côté, Abdelbassat Touati, directeur des études à la Délégation nationale aux risques majeurs, a indiqué à l'APS que la présentation de ce rapport réalisé en partenariat par des experts de

la Banque mondiale présente aux partenaires locaux les conclusions de l'analyse de l'état de la forêt en Algérie, ses problèmes et ses menaces dont les incendies dont l'ampleur s'est accentuée ces dernières années menaçant même les vies humaines. La rencontre, a-t-il noté, s'inscrit aussi dans le cadre des préparatifs de la campagne de prévention des feux de forêts de l'année 2024 et traduit la détermination des autorités supérieures de l'Etat à protéger la ressource forestière par la mobilisation des moyens humains et matériels pour éviter les incendies enregistrés en Algérie durant les trois dernières années.

APS

KHENCHELA :

## Ouverture d'une nouvelle agence de la BADR

Une nouvelle agence de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) a été ouverte mardi au centre-ville de Khenchela.

Le wali de Khenchela, Youcef Mahiout accompagné de Farès Bitout, directeur du groupe régional d'exploitation BADR à Oum El Bouaghi, a présidé la cérémonie d'ouverture du nouveau siège de l'agence désigné par le code 326. M. Bitout a affirmé au terme de la cérémo-

nie que l'opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la BADR visant l'amélioration des prestations assurées aux clients ainsi que les conditions de travail de ses employés.

L'ouverture de la nouvelle agence qui dispose d'un guichet de la finance islamique traduit les efforts déployés par la banque BADR pour se rapprocher davantage des clients et améliorer les conditions de leur accueil et les services

TÉBESSA: MINES DE DJEBEL ONK

## PROJET EN COURS DE RÉALISATION POUR DÉVELOPPER LA PRODUCTION DE PHOSPHATE

Le président directeur général (PDG) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a révélé mardi à Tébessa que le travail est en cours pour développer la production de phosphate à Djebel El Onk (commune de Bir El Ater) et augmenter les capacités de production nationale. Dans une conférence de presse en marge de sa visite au site de production du champ de Ras Ettamb à Djebel El Onk (120Km au sud de Tébessa) découvert en 1976 et mis en exploitation en 1977, le même responsable a indiqué le groupe tient à développer la production de la région de Djebel El Onk et les champs en dépendant. Ceci pour augmenter la production nationale hors hydrocarbures en veillant à améliorer les conditions de travail à la base de vie, à assurer aux travailleurs tout ce qu'il faut et les motiver à déployer davantage d'efforts pour atteindre les objectifs tracés. Il a inscrit sa visite dans le cadre de l'inspection des structures et projets relevant du groupe dans cette wilaya. Après qu'il s'est enquis des conditions de travail, de la chaîne de production et d'exportation et du système de sécurité à la Direction des Gazoducs Enrico MATTEI d'exportation du gaz vers l'Italie via la Tunisie, M. Hachichi a considéré que cette unité est un modèle qui regroupe les meilleurs jeunes techniciens et ingénieurs qui œuvrent à développer l'activité en veillant au strict respect des conditions de santé et de sécurité. Il a ajouté que cette unité montre la dynamique du groupe Sonatrach pour la satisfaction des besoins de ses clients en tant que fournisseur sûr et cela renforce sa crédibilité à travers le monde. Concernant le projet intégré d'extraction, transformation et d'exportation du phosphate de Bled El Hadba, le PDG de Sonatrach a indiqué que ses services s'engagent au travers de l'entreprise ASMIDAL qui détient 34% des actions à concrétiser tous les projets annexes, soulignant que les réserves de la mine de cette région dépassent 2,8 milliards tonnes de phosphate brut. "Nous sommes actuellement à la fin de la phase d'étude de faisabilité du projet avant de passer au stade de la réalisation effective", a-t-il ajouté rappelant que son entrée en exploitation permettra d'augmenter les capacités de production nationale de phosphate à 10 millions tonnes par an dont 6 millions tonnes transformées et de réaliser des revenus de plus de 6 millions dollars par an outre les milliers d'emplois à générer pour les jeunes de la région". Le même responsable a poursuivi sa visite par la conclusion d'une convention de partenariat entre Sonatrach et l'institut des mines de l'université cheikh Larbi Tebessi avant d'inspecter le district de commercialisation de Naftal au chef-lieu de wilaya.

APS

## SÉTIF : 48 exposants au 1<sup>er</sup> Salon national de l'aviculture

La première édition du salon national de l'aviculture et aliment de bétail s'est ouverte lundi à Sétif avec la participation de 48 exposants venus de plusieurs wilayas. Ouverte par le wali, Mustapha Limani sous une tente géante dressée à la cité El Hidab, cette manifestation rassemble jusqu'au 7 mars courant 48 exposants venus de 15 wilayas du pays, a indiqué à l'APS Hamza Benmekhlouf, secrétaire général de la chambre de l'agriculture de la wilaya coorganisatrice du salon avec la chambre nationale de l'agriculture, la fédération nationale des aviculteurs et une entreprise privée. Selon la même source, le choix de Sétif pour la tenue du salon s'explique par le fait qu'elle constitue un pôle important de la filière occupant la deuxième place à l'échelle nationale en termes de production de poulets de chair et de poules pondeuses. La manifestation offre un espace d'échange entre les opérateurs de la filière et leurs partenaires et de découverte des nouvelles techniques afin de développer la production et consolider les connaissances des éleveurs, a ajouté Benmekhlouf. Le salon s'inscrit également dans le contexte des mesures anticipées prises par l'Etat pour assurer la disponibilité des viandes blanches et la stabilité de leurs prix durant le mois du Ramadhan.

APS

qui leur sont proposés, a ajouté le même responsable.

Le même responsable a fait état de la prochaine ouverture d'une agence de la banque dans la commune de Babar dans le cadre de sa stratégie d'accompagnement du secteur de l'agriculture et du développement économique et en réponse aux demandes des habitants de la région Sud de la wilaya de Khenchela.

APS

Sécurité alimentaire c

# Plaidoyer pour l'autonomie

**Les femmes jouent un rôle clé dans les systèmes agroalimentaires. Toutefois, elles se heurtent à différentes difficultés. D'où l'importance de renforcer la participation des femmes au développement de certaines chaînes de valeur et d'accroître les avantages qu'elles en retirent, en améliorant leur accès aux ressources ainsi qu'à des technologies, des pratiques et des services novateurs et résilients aux changements climatiques.**



**L**es femmes jouent un rôle vital dans les systèmes agroalimentaires, que ce soit en tant qu'agricultrices, détaillantes, salariées, entrepreneuses ou autre. Cependant, elles se heurtent à différentes difficultés. C'est ce que souligne un rapport de la L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les systèmes agroalimentaires constituent une source vitale de moyens d'existence pour les femmes et les hommes des zones rurales. Les systèmes agroalimentaires sont de grands pourvoyeurs d'emplois pour les femmes. À l'échelle mondiale, ils concentrent 36 pour cent de la population active féminine. Pourtant, dans bien des cas, les femmes et les hommes ne participent pas à ces systèmes de façon égale et n'en retirent pas les mêmes avantages. Assurer l'accès égal des femmes aux ressources, aux services, aux technologies et à la formation pourrait contribuer à combler l'écart entre les femmes et les hommes sur le plan de la productivité. Mais cela exige de mettre fin aux inégalités structurelles et à la discrimination. Partout dans le monde, les rôles joués par les femmes dans les systèmes agroalimentaires sont souvent marginalisés. Les femmes doivent composer avec des conditions de travail souvent plus difficiles que celles des hommes, dans la mesure où elles sont cantonnées à des emplois occasionnels, informels et donc précaires, mais aussi à forte intensité de main-d'œuvre, peu qualifiés et à temps partiel.

Par exemple, dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture à l'échelle mondiale, 71 pour cent des emplois à temps partiel dans le domaine de la transformation sont occupés par des femmes. Toutefois, en général, les femmes qui travaillent dans les systèmes agroalimentaires doivent assumer une plus grande part des soins non rémunérés. Ce facteur contribue aux inégalités qu'elles subissent en matière de participation au marché du travail. À l'échelle mondiale, on constate de fortes disparités entre les femmes et les hommes s'agissant du temps consacré aux soins et aux travaux domestiques non rémunérés, comme le nettoyage, la cuisine, les soins prodigués aux membres du foyer et la collecte de l'eau. En moyenne, les femmes consacrent

4,2 heures par jour au travail non rémunéré..... et les hommes seulement 1,9 heure.

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Dans l'ensemble du secteur agroalimentaire, les femmes continuent de gagner moins que les hommes dans le monde. En moyenne, les employées agricoles gagnent 18 pour cent de moins que leurs homologues masculins. Ces inégalités de rémunération sont dues à des facteurs complexes. La discrimination, les stéréotypes et les normes culturelles sont autant d'éléments qui peuvent y contribuer.

« Mais ce n'est pas qu'une question d'argent. Il faut redoubler d'efforts pour accroître l'accès des femmes aux biens et aux ressources - comme la terre, les intrants, les services, les financements et les technologies numériques - si l'on veut qu'elles jouissent des mêmes perspectives économiques que les hommes », souligne la FAO. Néanmoins, on observe certains progrès: l'écart entre les femmes et les hommes en ce qui concerne l'accès à l'internet mobile dans les pays à revenu faible ou intermédiaire s'est amenuisé, passant de 25 pour cent en 2017 à 16 pour cent en 2021.

En plus d'être victimes de normes sociales discriminatoires, les femmes travaillant dans les systèmes agroalimentaires sont bien plus durement touchées lorsque des événements exceptionnels se produisent. En effet, ce sont souvent les femmes qui subissent davantage les conséquences des catastrophes, notamment des risques climatiques et des crises. À l'échelle mondiale, durant la première année de la pandémie, bien plus de femmes que d'hommes ont perdu leur emploi dans le segment non agricole des systèmes agroalimentaires. Elles sont aussi marginalisées en raison de leur appartenance ethnique ou le handicap. À l'heure actuelle, les données et recherches sont limitées en ce qui concerne les femmes et les hommes qui sont confrontés à des inégalités supplémentaires en raison de leur âge, de leur situation socioéconomique, de leur appartenance ethnique, de leur identité autochtone et de leur éloignement géographique. En outre, on constate encore d'importantes lacunes dans la disponibilité de données sur leur accès aux moyens de production et aux services, sur l'adaptation et la résilience face au changement climatique ainsi que sur la

nutrition. Or, de meilleures données sont essentielles pour améliorer la conception et l'efficacité des programmes et des politiques dans les domaines de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation. Selon l'agence onusienne, l'élimination des disparités qui existent entre femmes et hommes en ce qui concerne la productivité agricole et les salaires perçus dans l'agriculture permettrait d'accroître le PIB mondial de 1 pour cent. Cela représente près de 1 000 milliards d'USD.

En d'autres termes, ces gains se traduiraient, à l'échelle mondiale, par un recul de l'ordre de 2 points de pourcentage de l'insécurité alimentaire, soit une diminution de 45 millions du nombre de personnes touchées par ce fléau.

L'autonomisation des femmes est un facteur déterminant des changements économiques et sociaux. Si la moitié des petits producteurs bénéficiaient d'interventions de développement qui étaient axées en priorité sur l'autonomisation des femmes, cela permettrait d'accroître de manière notable les revenus de 58 millions de personnes supplémentaires et de renforcer la résilience de 235 millions de personnes supplémentaires.

## ACCÉLÉRER LA CROISSANCE DES PME DIRIGÉES PAR DES FEMMES EN AFRIQUE

Un nouveau programme vise à aider les femmes entrepreneuses de l'agroalimentaire à relever les défis communs et à développer leurs activités. Reconnaisant que les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle central dans la sécurité alimentaire et la nutrition, en particulier pour les consommateurs les plus pauvres et les plus vulnérables, la FAO et le Réseau agroalimentaire international (IAFN) ont lancé un Programme Accélérateur de Mentorat, conçu pour les femmes entrepreneuses opérant dans le secteur agroalimentaire. Le programme pilote sera ouvert aux femmes entrepreneuses d'Afrique subsaharienne, région dans laquelle le taux de participation féminine aux activités entrepreneuriales est l'un des plus élevés au monde.

Les PME jouent un rôle majeur dans les économies, en fournissant des emplois et en contribuant de manière significative aux revenus nationaux des pays. Selon la Banque Mondiale,

les PME forment qu'à 40 % du PIB en Afrique, elles sont le secteur privé - et du secteur public - plus de 80 % des petites et moyennes entreprises dans le secteur de la culture fourragère et jouent un rôle clé dans les économies rurales. En Afrique - celles qui ont la plus forte contribution finale - perm... producteurs d'agric... de l'État de la... tion dans le m... de valeur fou... consommés... contribution... rencontrer o... ment pour d... commerciale... pour celles q... En Afrique, le... par des nive... n'ont pas ac... sont domine... représentent... informels da... mentale afric... tement repre... moyennes en... quant, alors... sont des mo... ment, de la c... rité, elles ren... accéder au cr... sont plus vul... tions du mar... Le Program... capitaliser su... des femmes... dotant les fe... d'Afrique sub... tise nécessai... Chaque parti... avec une fem... secteur dans



dans le monde

# Autonomisation des femmes dans les systèmes agroalimentaires



elles contribuent à elles seules jusqu'à 40 % du PIB des économies émergentes. Elles constituent l'épine dorsale du secteur agricole et représentent 90 % des entités agricoles à l'échelle mondiale. Elles sont particulièrement actives dans la région et contribuent à créer plus de 60 % des emplois sur le continent. Les petites et moyennes entreprises qui opèrent dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture jouent une grande partie de leur rôle dans la revitalisation des zones rurales et la stimulation de l'innovation. Les PME de taille intermédiaire jouent un rôle clé dans la transformation économique, le transport et la vente. Elles mettent également aux petits producteurs accès aux marchés. L'édition 2022 du rapport mondial sur la sécurité alimentaire et de la nutrition estime que ce type de chaîne de valeur fournit plus de la moitié des aliments consommés dans le continent. Malgré leurs défis, les PME sont plus susceptibles de surmonter les difficultés d'accès au financement et de développer et gérer leurs activités commerciales. Cela est particulièrement vrai pour les femmes qui sont détenues par des femmes. Les rôles et les secteurs caractérisés par une forte informalité - ceux qui sont souvent liés aux filets de sécurité sociale - sont détenus par les femmes. Les femmes représentent près de 90 % des travailleurs agricoles dans la Zone de libre-échange continentale (ZLECAf/AfCFTA) et sont fortement représentées dans les micro, petites et moyennes entreprises informelles. Par conséquent, les femmes entrepreneures jouent un rôle essentiel du développement économique inclusif et de la prospérité. Elles rencontrent davantage de difficultés à accéder au crédit et aux liquidités financières, et sont plus vulnérables aux chocs et aux perturbations que leurs homologues hommes. L'Accélérateur de Mentorat vise à exploiter le potentiel des PME dirigées par des femmes dans le secteur agroalimentaire, en soutenant les femmes entrepreneures émergentes en Afrique saharienne des outils et de l'expertise pour dynamiser leurs activités. Une participante au programme est jumelée avec une leader expérimentée du même secteur dans le monde entier. Pendant six mois,

les participantes bénéficient d'un mentorat individuel de la part d'une leader dans leur domaine de travail, elles suivent des cours en ligne à leur propre rythme afin d'approfondir leurs compétences en matière de développement commercial, marketing et leadership, et prennent part à une série d'ateliers dirigés par des experts et conçus pour faciliter l'apprentissage et le réseautage entre pairs. Le programme pilote s'est déroulé d'octobre 2022 à mars 2023.

## FEMMES ENTREPRENEUSES ET PETITES ENTREPRISES

Investir dans les femmes dans les systèmes agroalimentaires n'est pas seulement essentiel pour lutter contre la pauvreté mondiale, l'insécurité alimentaire et le changement climatique, mais offre également des avantages mesurables pour l'ensemble de leurs communautés. L'IAFN estime que le programme de mentorat de l'accélérateur de l'année dernière a touché environ un demi-million de personnes, grâce à l'autonomisation des 45 femmes entrepreneures qui y ont participé. En fournissant aux participantes au programme les connaissances, les conseils et les ressources nécessaires, la FAO et l'IAFN espèrent soutenir les entrepreneures et les innovations qui peuvent faire la différence dans la construction d'un avenir plus sain, durable et résilient au climat. Au fur et à mesure que le programme avance, d'autres informations et profils de mentorées seront disponibles sur le portail CONNECT dans une zone dédiée au programme de mentorat de l'Accélérateur. En Afrique de l'Ouest, près de 50 pour cent des travailleurs agricoles sont des femmes. Il existe toutefois un fossé hommes-femmes dans l'accès aux terres, à la connaissance, aux intrants et au crédit, et les femmes sont pour autant moins à même de conduire une activité agricole durable et performante. La FAO, à travers le programme Gestion intégrée de la production et des déprédations (GIPD), contribue à l'intensification agricole durable et à l'autonomisation des communautés rurales, notamment à travers l'amélioration des techniques de culture et la sensibilisation des petits exploitants sur les alternatives aux produits chimiques toxiques. Dans le cadre du programme GIPD, le projet «Renforcement de la sécurité alimentaire dans les Niayes et la Casamance», lancé en 2011 et financé par

l'Agence de Coopération au Développement Canadienne, est intervenu dans les Niayes (sur les cultures maraîchères) et en Casamance, dans le bassin de l'Anambé (en riziculture) en appui aux initiatives de renforcement de la sécurité alimentaire développées par le Projet Italien pour la Sécurité Alimentaire (PISA).

## UNE ENTREPRENEUSE FABRIQUE DES PRODUITS À BASE DE VENIN D'ABEILLE

L'autonomisation des femmes au service de l'innovation, une question cruciale. L'exemple d'une entre-preneuse de Mongolie. Les perspectives offertes par le venin d'abeille dans le domaine médical ont retenu l'attention de Solongo Ganbold. Un concours d'agripreneuriat organisé par la FAO avec des financements de l'Union européenne a donné un coup d'accélérateur à l'entreprise de la chercheuse. Solongo Ganbold a toujours été philanthrope. Diplômée en économie, elle s'est tournée vers la microbiologie plus tard, alors qu'elle aidait sa mère dans ses recherches dans le cadre de son doctorat. Elle s'est intéressée aux promesses du venin d'abeille (apitoxine) dans le traitement du diabète. Elle est ensuite devenue une entrepreneuse et a pris son envol grâce à un concours organisé par la FAO. Solongo veut aider les autres depuis sa plus tendre enfance. À l'âge de 15 ans, elle a enseigné l'anglais bénévolement à des filles défavorisées. Pendant son adolescence, elle a récolté des vêtements pour des orphelins et des enfants des rues. Âgée d'une vingtaine d'années, forte de ses études d'économie, elle a commencé à travailler dans la fonction publique et des organisations internationales pour œuvrer en faveur de politiques au profit des enfants et des femmes. C'est pendant son congé de maternité que Solongo a commencé à s'intéresser aux capacités thérapeutiques du venin d'abeille. À mesure de l'avancée de ses recherches, Solongo a compris qu'elle pourrait utiliser ses connaissances scientifiques pour mettre au point des produits innovants à base de venin d'abeille, tels que des baumes pour apaiser la douleur et des onguents réparateurs. Elle a lancé Magic Bee Foods. Malgré les difficultés associées à la création de toute start-up, elle n'a jamais baissé les bras. La deuxième place de

Solongo à l'Agripreneurship Challenge a marqué un tournant. Ce concours vise à favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat dans le secteur agroalimentaire, ainsi qu'à découvrir des start-ups prometteuses susceptibles d'apporter des solutions aux défis du secteur. Ce concours a été organisé dans le cadre du projet visant à transformer l'emploi en Mongolie en s'appuyant sur des dépenses publiques en phase avec les objectifs de développement durable. Mis en œuvre par la FAO et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ce projet bénéficie de financements de l'Union européenne. En collaboration avec l'Organisation internationale du Travail (OIT), le projet a permis d'aider l'État à fournir des services publics efficaces, responsables et réactifs en lien avec le monde du travail (relations professionnelles et emploi), en appuyant la refonte du budget et du système de gestion financière, ainsi qu'en renforçant les capacités institutionnelles. Il s'agissait bien plus que d'un concours classique. Il s'agissait également d'un programme d'incubation et d'ateliers dans lesquels des experts accompagnaient les participants en leur apportant des connaissances et des conseils adaptés à leurs besoins. Solongo explique qu'après avoir participé au concours, elle a décidé de faire de la recherche-développement pour d'autres produits à base de venin d'abeille. Solongo s'est appuyée sur ses connaissances scientifiques et ses recherches sur le venin d'abeille pour mettre au point des produits innovants et a lancé l'entreprise Magic Bee Foods. L'entreprise a remporté la deuxième place du concours Agripreneurship Challenge organisé par la FAO. Grâce à cette réussite, Solongo a acquis de précieuses connaissances auprès de professionnels expérimentés qui sont devenus des mentors. Elle a également récolté les fonds nécessaires pour passer à un processus de fabrication semi-automatisé. Solongo raconte que son entreprise a décollé et que ses ventes ont été multipliées environ par 16 par rapport à ses débuts en solo. Avant, Solongo restait en laboratoire pour travailler sur ses produits et n'avait que peu de contacts avec des professionnels du secteur ou d'autres entrepreneurs. Désormais, elle est en relation avec des entreprises basées en Inde et au Japon. Elle est en pourparlers au sujet de l'exportation de ses produits. Ces partenariats sont très prometteurs pour l'entreprise de Solongo. Cette entrepreneuse pense que son entreprise est aussi l'occasion d'autonomiser d'autres femmes. Alors que sa structure se développe, elle a besoin de davantage de bras. Elle a choisi d'employer des femmes dans une zone où les emplois sont rares. Solongo recrute des femmes du cru, dont certaines sont peu instruites. Elle offre des salaires compétitifs, des horaires flexibles et plusieurs possibilités de formation. Elle entend briser le cercle vicieux de la pauvreté et favoriser le développement personnel et professionnel de son équipe. «Je remercie Solongo pour son soutien sans faille et la confiance qu'elle place en nous. Grâce à elle, j'ai acheté un terrain pour y construire mon ger (habitation traditionnelle mongole). Maintenant j'ai donc mon chez moi. Solongo m'a aussi poussée à continuer la couture et a financé l'achat d'une machine à coudre, ce qui me permet d'avoir des revenus supplémentaires. Je veux travailler encore plus dur pour contribuer à la concrétisation de sa démarche d'autonomisation des femmes. Son aide a changé ma vie», raconte Battsetseg Baatarzorig, assistante à l'usine. Actuellement, les équipes de Solongo travaillent activement à la recherche-développement de nouveaux produits à base de venin d'abeille. Dans le cadre de son diplôme en biotechnologie, Solongo mène des recherches sur les possibilités thérapeutiques offertes par le venin d'abeille pour soigner le cancer du sein. Elle cherche à comprendre les mécanismes permettant d'éliminer des tumeurs afin de mettre au point une thérapie économique à coupler avec les traitements anticancéreux conventionnels afin de peut-être réduire la mortalité. Les femmes comme Solongo qui mettent leur passion pour la science au service du progrès sont source d'inspiration. En soutenant des entrepreneurs innovants dans le domaine agroalimentaire, la FAO aide ces femmes et ces hommes à transformer le secteur et à créer de nouveaux débouchés.

Par Amel B. et Agences

## SÉNÉGAL

## OLAM AGRI SE LANCE DANS LA FABRICATION D'ALIMENTS POUR ANIMAUX

Olam agri est l'un des principaux négociants mondiaux de matières premières agricoles. Au Sénégal, l'entreprise qui jusque-là opérait dans la production de farine de blé, sur le segment de la transformation, étend désormais sa présence dans l'industrie des aliments pour animaux. Au Sénégal, le Singapourien Olam Agri fait ses débuts dans l'industrie des aliments pour animaux. Dans un communiqué publié le 4 mars, le groupe a annoncé avoir finalisé l'acquisition du fabricant d'aliments pour animaux, Avisen Sarl pour un montant total de 17 millions d'euros (18,5 millions \$).

Cette manœuvre s'inscrit dans la stratégie d'Olam Agri qui souhaite renforcer et étendre ses capacités dans l'industrie de l'alimentation animale en Afrique de l'Ouest, en dehors du Nigeria où elle est déjà bien établie. Notons que Avisen est l'un des principaux acteurs de l'industrie des aliments pour animaux au Sénégal en fournissant plus de 100 000 tonnes d'aliments pour animaux par an grâce à son usine de transformation basée à Rufisque. « En combinant notre expertise dans la fabrication et la formulation d'aliments pour animaux à la connaissance du marché local d'Avisen, nous pourrions améliorer la qualité et la rentabilité de notre activité sur le marché sénégalais.

Nous anticipons une forte croissance continue du secteur de la volaille et nous ferons les investissements nécessaires pour augmenter nos volumes d'aliments à cet effet », a déclaré Sharad Gupta, président de la division Integrated Feed & Protein d'Olam Agri. Il faut rappeler que jusqu'ici au Sénégal, le groupe asiatique exploitait depuis une dizaine d'années une minoterie basée à Dakar qui produit de la farine pour la satisfaction des besoins en boulangerie, pâtisserie et biscuiterie.

In Agence Ecofin

## LANCEMENT DE L'INITIATIVE MONDIALE « 100 MILLIONS D'APPRENANTS »

## Plus d'un million d'étudiants tchadiens bénéficieront de formation

Afin de donner aux jeunes des compétences en adéquation à l'environnement commercial actuel, la Thunderbird School of Global Management aux USA met en œuvre un programme de formation mondial déployé dans plusieurs pays dont le Tchad.

Plus d'un million de jeunes élèves et étudiants tchadiens bénéficieront de formation dans le cadre de l'initiative « 100 millions d'apprenants » mis en œuvre par la Thunderbird School of Global Management de l'université de l'Etat de l'Arizona aux Etats-Unis. A en croire une annonce de la primature tchadienne, le Premier ministre, Succès Masra, a signé une convention avec le partenaire américain lors d'une mission de mobilisation des partenaires et des ressources qu'il a effectuée aux Etats-Unis.

Lancée en 2022, l'initiative « 100 millions d'apprenants » a pour objectif de former 100



millions de jeunes dans le monde d'ici 2030. Elle propose des programmes de formation en ligne gratuite dans une quarantaine de langues, pour doter les apprenants des compétences et connaissances nécessaires pour réussir dans l'environnement

commercial mondial d'aujourd'hui. Les sujets de formation proposés sont entre autres : le numérique, la comptabilité, le marketing, l'entrepreneuriat, le commerce international.

Le professeur Landry Signé directeur exécutif à la Thun-

derbird School of Global Management chargé du Campus de Washington, par ailleurs signataire de la convention pour le compte de l'école américaine, a indiqué que les formations « visent à combler les écarts éducatifs, à améliorer la préparation à la main-d'œuvre et à élever les communautés, avec un accent particulier sur les jeunes et les femmes ». L'universitaire a par ailleurs ajouté que des informations détaillées sur le sujet seront bientôt apportées.

Notons que plus tôt au mois de février, l'initiative a été déployée en Inde dans la région d'Andhra Pradesh.

In Agence Ecofin

## BURKINA FASO

## SOUTIEN DU CONSEIL SUPRÊME DE L'ÉCONOMIE ARABO-AFRICAINE POUR LA TRANSITION NUMÉRIQUE

A l'instar de plusieurs pays africains, le Burkina Faso est tourné depuis plusieurs années vers la numérisation de ses services. Cependant, il rencontre des défis liés au manque de ressources nécessaires pour une transformation numérique optimale. Le Conseil suprême de l'économie arabo-africaine (CSEAA) s'engage à soutenir le Burkina Faso dans le développement de divers secteurs, notamment la transition numérique et l'économie numérique. Une délégation du CSEAA, dirigée par son président Hani Hassani Abuzaid a rencontré la ministre de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques, Aminata Zerbo/Sabane, le lundi 4 mars pour discuter de cette collaboration. « La rencontre a porté sur

la transformation digitale de la société et de l'économie et nous avons abordé plusieurs sujets qui concernent la transition numérique au Burkina Faso. Il y a eu un engagement de collaboration pour que le Conseil suprême de l'économie arabo-africaine apporte son expertise, tout l'écosystème qu'il a, pour appuyer la transition numérique au Burkina Faso, et nous avons déjà pris l'engagement de commencer dès la semaine prochaine », a déclaré Hani Hassani Abuzaid.

Dans le cadre de cette coopération, l'organisation accompagnera les autorités burkinabè dans le développement des infrastructures numériques, de l'ossature nationale, et de la stratégie de couverture globale du réseau d'accès aux communications. Il encouragera également

la construction de centres de données et la promotion des plateformes de paiement numérique.

Cette collaboration s'inscrit dans la volonté du gouvernement burkinabè de faire du numérique un moteur de transformation sociale et économique pour accélérer le développement du pays. Le Conseil suprême de l'économie arabo-africaine (CSEAA), fort de son expertise, accompagnera le Burkina Faso dans cette démarche. Avec plus de 1 800 entreprises membres, le CSEAA est une organisation panarabe composée d'entreprises privées expérimentées dans le partenariat pour le développement économique et intéressées par la promotion des projets d'investissement.

In We Are Tech Africa

## PROJET D'URANIUM MADAOUELA AU NIGER

## Des bailleurs de fonds prêts à y consacrer plus de 200 millions \$

Selon une étude de faisabilité publiée en 2022, la construction de la mine d'uranium Madaouela devrait nécessiter un investissement de 343 millions de dollars. La mine ainsi construite pourrait livrer jusqu'à 50,8 millions de livres d'uranium sur 19 ans.

GoviEx Uranium a reçu des manifestations d'intérêt de divers bailleurs de fonds

totalisant un financement de plus de 200 millions de dollars pour le projet d'uranium Madaouela au Niger. Dans un communiqué publié le 4 mars, la compagnie indique que la due diligence de ces prêteurs sur son projet a commencé avec un audit environnemental et social mené par SLR Consulting. « Nous sommes heureux de commencer la vérification

environnementale et sociale requise par nos prêteurs potentiels, ce qui constitue une étape positive vers l'obtention potentielle d'un financement par emprunt pour le développement de Madaouela, qui détient l'une des plus grandes ressources d'uranium connues au monde », a déclaré Daniel Major, PDG de GoviEx. Selon une étude de faisabilité publiée

en 2022, la construction de la mine devrait nécessiter un investissement de 343 millions de dollars. Le contexte actuel du marché de l'uranium pourrait aider GoviEx à mobiliser plus facilement ce financement, les prix du métal étant en hausse et les analystes s'accordant sur une hausse de la demande à long terme. Madaouela pourrait contribuer à cette demande en

hausse, grâce aux 50,8 millions de livres de uranium qui devraient être livrés en 19 ans. Pour rappel, le Niger est le deuxième producteur africain d'uranium. Le seul producteur du pays, le français Orano, a suspendu ses activités depuis le coup d'État de juillet 2023, avant d'annoncer la reprise de la production en février 2024.

In Agence Ecofin

## UNION EUROPÉENNE

## Un don de 150 millions d'euros à la Tunisie

L'Union européenne a annoncé, lundi dernier, avoir décaissé un financement en faveur de la Tunisie, sous la forme d'un don d'une valeur de 150 millions d'euros (environ 506 millions de dinars), destiné à contribuer au financement du budget de l'Etat.

L'Union a ajouté, dans un communiqué publié sur son site Internet, que le décaissement de ce montant s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord avec la Tunisie,

notamment dans le cadre du programme d'appui aux réformes macroéconomiques connu sous le nom de « PARM », qui a été approuvé par la Fédération et la Tunisie courant décembre 2023. Ursula von der Leyen, a déclaré : « L'Union européenne continue de se tenir aux côtés de la Tunisie et débourse un montant de 150 millions d'euros pour soutenir les réformes économiques et la stabilité financière. Le processus constitue une étape importante dans le cadre du

mémorandum d'accord signé l'année dernière et reflète des progrès importants au niveau de notre partenariat.

L'union a ajouté que le décaissement de ce montant vise à accompagner la Tunisie dans la réalisation de la stabilité de la situation macroéconomique et à soutenir ses efforts visant à améliorer la gestion des finances publiques et à améliorer le climat des affaires. Elle a souligné que cet appui vient renforcer la capacité de l'Etat tunisien à réaliser une croissan-

ce stable et intégrée et confirme l'engagement de l'Union européenne à accompagner la Tunisie pour poursuivre sur la voie des réformes économiques à la lumière de la situation économique et sociale actuelle. L'Union a confirmé que le processus de décaissement des fonds destinés à soutenir le budget est basé sur l'ampleur des progrès réels réalisés au niveau de la mise en œuvre des réformes structurelles par la Tunisie.

In Tunisie Numérique

LIGUE 1 MOBILIS : COUPE D'ALGÉRIE

# Le CRB se qualifie aux seizièmes de finale

**Le CR Belcourt s'est racheté en partie auprès de son public après sa qualification aux seizièmes de finale. Désormais, le club algérois tentera de rattraper le MC Alger au classement et d'aller loin en coupe d'Algérie pour espérer sauver sa saison. Le champion de Ligue 1 n'atteindra pas en 2024 son objectif de remporter la Coupe d'Afrique.**

Le CR Belouizdad a validé son billet pour les 16<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie de football, en battant en déplacement la JS Kabylie 2-0 (mi-temps : 0-0), mardi au stade du 1<sup>er</sup>-Novembre 1954 de Tizi-Ouzou, en match comptant pour la mise à jour des 32<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie de football 2023-2024. Après une première période dominée légèrement par les "Canaris" qui ont raté quelques occasions de scorer, le Chabab a réussi à ouvrir le score grâce à une tête d'Abderaouf Benguit (52'), avant que le buteur maison, le Camerounais Leonel Wamba ne fasse le break sur penalty (57'). Touchés dans leur



amour-propre, les coéquipiers du capitaine Kouceila Boualia sont montés d'un cran pour aller inquiéter le portier belouizdadi Alexis Guendouz, mais leurs tentatives ont manqué de lucidité devant les buts, au grand bonheur de la défense du

CRB. Il s'agit de la 11<sup>e</sup> confrontation de l'histoire entre les deux clubs en Coupe d'Algérie. Le CRB confirme sa suprématie avec 6 victoires contre 4 pour la JSK, alors qu'un match s'est soldé sur un score nul (demi-finale aller de l'édition 1976-1977

au stade du 5-juillet d'Alger : 1-1, NDLR). Il s'agit d'un coup d'arrêt pour la JSK de l'entraîneur Azzedine Aït Djoudi, elle qui restait sur une belle série de cinq matchs sans défaite en championnat. En revanche, le Chabab, éliminé sans gloire dès la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, reste en cours sur deux fronts : Coupe et championnat. Le CRB, finaliste malheureux de la précédente édition de la "Dame Coupe" face à l'ASO Chlef (1-2, a.p), donne ainsi rendez-vous en 1/16<sup>e</sup> de finale à domicile face à la formation de l'AS Khrouf (Ligue 2), à une date qui reste à déterminer. **R.R.**

FOOT/RC KOUBA :

## Célébration du 79<sup>e</sup> anniversaire de la création du club

Dans une ambiance colorée, les joueurs du RC Kouba, en compagnie du staff technique et administratif, ont célébré mercredi soir avec leurs supporters, le 79<sup>e</sup> anniversaire de la création du club algérois, actuel leader du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football. Les fans du RCK et la famille sportive koubéenne ont bravé la pluie et le froid, pour célébrer en communion ce rendez-vous au niveau de la grande placette, jouxtant la mosquée "Al-Atik" (construite en 1903) et le siège de l'APC. Des supporters de différents âges, d'anciens athlètes du RCK, et des familles, se sont rassemblés en grande nombre pour exprimer leur attachement à cette entité chère à leurs cœurs. L'arrivée du bus, floqué des couleurs vert et blanc du club, transportant les joueurs à leur tête le capitaine et l'enfant terrible de la formation koubéenne Sid Ali Yahia Chérif, a été suivi par une explosion de joie. Yahia Chérif a salué les supporters en compagnie de ses coéquipiers depuis la fenêtre du bus, tout en les appelant à "soutenir l'équipe jusqu'à la dernière minute de la saison pour réaliser l'objectif de l'accession, qui fuit le club depuis 15 ans." S'en est suivi un craquement de feux d'artifices et de fumigènes qui a illuminé le ciel de Kouba, dans une chaude ambiance, tout en se donnant rendez-vous en fin de saison, selon leurs propos, pour fêter l'accession tant désirée en Ligue 1 professionnelle. De son côté, le président du RCK Riyad Leche-

heb, présent à cet événement en compagnie des membres de son bureau exécutif, a transmis un message de félicitations, sur la page officielle Facebook du club : "Grand merci aux supporters et aux familles de Kouba qui ont créé une ambiance magnifique au centre de la ville, que nous considérons comme un soutien moral pour réaliser notre objectif en fin de saison." A l'approche de la fin de la Seconde guerre mondiale, et dans la foulée du mouvement populaire en faveur de la cause algérienne contre le colonialisme français, et sur les recommandations du parti du Peuple, le club RC Kouba est créé, le 28 février 1945 dans le quartier Oued Kniss. A l'origine de cette création figurent des personnalités éminentes de l'époque dont le premier président, Mustapha Ben Ouniche (président d'honneur à vie) et le Chahid Mohamed Benhaddad dont le nom a été attribué au stade de

joueurs qui ont laissé leur empreinte dans le football algérien, dont plus de 120 joueurs pour les sélections algériennes des différentes catégories. Certains se sont illustrés au niveau africain, voire mondial, à l'instar du virevoltant attaquant Salah Assad, connu pour son célèbre "Ghoraf". A partir de 1974, et grâce à une nouvelle génération de joueurs talentueux, issus de différents quartiers koubéens et formés par le Raed, le club est passé à une étape supérieure. Avec une équipe restée fameuse dans les annales du football national, grâce à son beau jeu, mais aussi grâce à des valeurs nobles, comme le respect, la sportivité et le fair-play. Ce nouveau groupe de joueurs était mené par le Maestro Boualem Amirouche et par le quatuor d'internationaux Abdelaziz Sef-

safi, Mokhtar Kaoua, Hocine Boumaâraf et le gardien Ilyès Teldja, médaillés d'or aux Jeux Méditerranéens de 1975 à Alger. Ces derniers avaient raté d'un cheveu le titre de champion d'Algérie pendant la saison 1974-1975, ayant terminé deuxième, à un point du Mouloudia d'Alger. Un groupe solide, qui s'est renforcé au fil du temps par d'autres joueurs talentueux, comme Salah Assad, Mohamed Kaci-Saïd, Mohamed Chaïb, Rachid Sebbar et bien d'autres encore, jusqu'à atteindre le top niveau sur le plan national, et remporter ainsi le championnat de la saison 1980-1981. Un groupe qui, dans la foulée, a confirmé que cet exploit n'était pas le fruit du hasard, en remportant la première édition de la Supercoupe d'Algérie, et qui restent à ce jour les deux seuls titres majeurs au palmarès du Raed. **APS**

FORMATION DES PRÉPARATEURS PHYSIQUES :

**41 PARTICIPANTS PRÉSENTS AU PREMIER MODULE À ALGER**

Quarante et un (41) participants prennent part au premier module de formation des préparateurs physiques au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), a indiqué mardi l'instance fédérale sur son site officiel. Organisé par la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF), ce premier module se déroulera durant la période allant du 4 au 8 mars, précise la FAF. Les participants recevront à la fois des enseignements théoriques et pratiques, a ajouté la même source. **APS**

AANO : A

## NÉCESSITÉ DE PROMOUVOIR LES VALEURS ET PRINCIPES DE L'OLYMPISME

Le président de l'Association des Académies nationales olympiques d'Afrique (AANO), D<sup>r</sup> Ridha Layouni, a souligné que la "neuvième session de l'AANO qui se tient à Alger en présence de 25 membres, constitue une occasion de présenter le rôle de son instance dans la promotion et la diffusion des valeurs et principes de l'olympisme dans le continent africain. "L'Association des Académies nationales olympiques d'Afrique (AANO) est une organisation non gouvernementale active dans le domaine de la diffusion et du soutien des valeurs et principes de l'olympisme en Afrique, sous la supervision de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), dirigée par l'Algérien Mustapha Berraf. Notre objectif est de chercher toujours à intensifier nos activités et contribuer efficacement au mouvement olympique africain et international, notamment en cette année olympique qui constitue une occasion importante pour nous.", a déclaré à l'APS le Dr. Ridha Layouni. Le responsable tunisien a ajouté dans le même sens que "les activités de cette 9<sup>ème</sup> session d'Alger représente une opportunité pour les académies nationales membres de présenter leurs activités annuelles, tout en soulevant leurs préoccupations et difficultés pour mettre en œuvre ses programmes. Ce sera donc l'occasion d'échanger les expériences entre les académies nationales et de présenter des programmes pour les activités futures des académies africaines ainsi que de l'Association des académies." Parmi les structures de l'Association des Académies nationales Olympiques Africaines (AANO) figure l'observatoire olympique africain au Mali. L'AANO s'apprête à lancer le Forum Olympique africain dont le siège sera implanté en Tunisie où le Sénégal. L'Association des Académies nationales Olympiques d'Afrique (ANOs), sous l'égide de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), et en collaboration avec le Comité Olympique et Sportif Algérien (COA). De son côté, le président de l'ACNOA, Mustapha Berraf a souligné la position prestigieuse acquise par l'Association des Académies Nationales Olympiques d'Afrique (AANO), expliquant qu'"elle a un statut plus important que l'Association des académies de certains continents, compte tenu du nombre croissant d'académies nationales qui y participent". Le directeur de l'Académie olympique algérienne, Fouad Jabrouni, a révélé que le rôle de son instance est de "consolider les valeurs olympiques au niveau scolaire, collégial et secondaire, et même au niveau des universités, afin de promouvoir le sport en Algérie à travers de nombreuses activités, dont la célébration de la journée olympique mondiale ainsi que la semaine olympique organisée par le Comité olympique et sportif algérien (COA)". **APS**

## FESTIVAL DE POÉSIE FÉMININE

# En quête constante de défis pour la préservation du statut de la femme créative

**Le festival culturel national de la poésie féminine est "l'aboutissement d'une quête constante de la préservation du statut des femmes créatives" a souligné, mardi après-midi à Constantine, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, dans un discours lu en son nom par le directeur du développement et de la promotion des arts du même ministère, Cheddad Bezie.**

La nouvelle édition de cette manifestation culturelle "porte les significations de la promotion de la littérature et de la célébration des femmes créatives, venues à Constantine, berceau de la culture, des arts, de la créativité et des sciences, depuis de nombreuses wilayas du pays", a ajouté la ministre à l'occasion de l'ouverture de la 13<sup>ème</sup> édition de ce festival qu'abrite la Maison de la culture Malek-Haddad. Elle a également souligné que ce festival, organisé cette année sous le slogan "Palestine de la fierté et de la résistance", est devenu un exemple de pose de passerelles d'amour et d'humanité envers nos frères et sœurs dans la fière Palestine. La ministre a également salué, dans son discours, le rôle des femmes algériennes et arabes pour leurs efforts dans l'écriture de l'histoire des arts et de la créativité à travers les âges. L'Etat algérien a toujours accordé aux femmes une place prépondérante dans la société à travers son intérêt



constant pour la promotion des lois relatives à la famille, a également déclaré, Mme Mouloudji dans son discours, soulignant "le large éventail d'espaces mis à la disposition des femmes pour participer à divers forums politiques, économiques et culturels". "Le statut de la femme, en général, et de la femme créa-

tive, en particulier, sera toujours préservé dans la société algérienne, et fera l'objet d'une grande attention de la part de l'Etat algérien qui ne ménagera aucun effort pour offrir de réelles opportunités aux femmes afin qu'elles puissent consolider leur présence effective", a encore ajouté la

ministre dans son discours, prononcé par M. Bezie. De son côté, le commissaire du festival, Amira Deliou, a souligné que cet événement culturel vient confirmer la position du peuple et du gouvernement algériens en matière de soutien de la cause palestinienne, et constitue "une occasion d'échanger

des expériences et de mettre en valeur la poésie algérienne". Elle a également précisé que cette édition, qui se poursuivra jusqu'au 8 mars, voit la participation de 15 poétesses venues de nombreuses wilayas du pays. Une exposition d'œuvres féminines, de littérature, notamment, a été organisée pour l'occasion, en plus d'une vente-dédicace de plusieurs recueils de poésie féminine, ainsi qu'une synthèse théâtrale, poétique et musicale, intitulée "Une maison pour l'amour, une autre pour la guerre", et une lecture de poésies par la poétesse Khaldia Djaballah, inspirée d'un tableau intitulé "Pierres de vie" de la plasticienne, Samia Filali. La manifestation a également donné lieu à des déclamations de poésies en tamazight, œuvres de la poétesse El Aldja Boukeddad, de la wilaya de Bouira, ainsi qu'à un hommage à des créatrices ayant contribué à la promotion de l'écriture poétique féminine.

Avec APS

## 12<sup>e</sup> édition du Forum du livre : un programme riche et varié

Conformément à la politique du ministère de la Culture et des Arts visant à promouvoir la lecture et les écrivains algériens et à populariser leurs œuvres, les bibliothèques principales de lecture publique de l'ensemble des wilayas du pays s'apprêtent à organiser la 12<sup>e</sup> édition du Forum du livre selon un programme établi par les directions locales. Selon un communiqué publié par le département ministériel de Soraya Mouloudji, on a appris que la Bibliothèque nationale d'Alger organise depuis le 2 mars des séances de lecture du roman «Algérie-France : 132 ans de confrontation implacable (1830-1962)» de Aïssa Kasmi, à la bibliothèque de lecture publique de la wilaya d'Adrar, il est prévu du 1<sup>er</sup> au 15 mars une exposition de livres à caractère culturel et au niveau de la bibliothèque de lecture publique de la wilaya de Chlef, les responsables locaux de la culture et des arts ont inscrit une exposition du livre de Saâdoune Bouabdellah. Il est à noter que cette manifestation culturelle connaît une forte participation car les espaces réservés à la lecture publique voient depuis le lancement, une affluence considérable d'amateurs de livres de tous âges et de toutes catégories. Hormis l'exposition de livres, la même source a indiqué qu'en parallèle, des concours sont organisés au profit des enfants à l'issue desquels des prix sont décernés.

Dans ce contexte, la première responsable du secteur culturel et non moins initiatrice de cette manifes-

tation est formelle. «Ce Forum du livre a pour objectif d'encourager la lecture, développer une culture de la connaissance, de la communication et de la participation à l'information, fournir gratuitement du matériel de lecture à ses fans, faciliter les voies et moyens et cultiver l'esprit de compétition parmi les présents», a-t-elle déclaré. Pour rappel, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a donné, au

mois d'octobre dernier à Alger, le coup d'envoi de la 1<sup>re</sup> édition du Forum du livre, qui prévoit des activités littéraires et des expositions de livres en l'honneur de grandes figures littéraires de toutes les wilayas. Ce nouvel espace participe de la stratégie visant à promouvoir le livre et la lecture en Algérie en mettant en avant le nombre important de titres publiés cette année aussi bien dans le cadre de

grands événements comme le soixantaire de l'indépendance que dans celui du programme annuel de soutien à l'édition et au livre. Le Forum du livre se veut également un espace dédié au dialogue, au débat et à la critique à même de contribuer à encourager la lecture, notamment chez les plus jeunes.

R.C.

## SALON NATIONAL DES ARTISTES PLASTICIENNES DE TLEMCCEN

### 21 artistes en compétition

Vingt et une artistes plasticiennes prendront part au Salon national des artistes plasticiennes organisé par la maison de la culture Abdelkader-Alloula de Tlemcen à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme, le 8 mars de chaque année. Cette manifestation culturelle dont c'est la 5<sup>ème</sup> édition cette année, a été lancée, mardi à Tlemcen, à la galerie d'art «Abdelhalim Hemche», et enregistré la participation d'artistes plasticiennes de huit wilayas du pays, à savoir Tlemcen, Alger, Sidi Bel Abbes, Aïn Témouchent, Mostaganem, Ain Defla, Tipaza et Djelfa. La cérémo-

nie d'ouverture de ce salon, qui s'étale jusqu'au 7 mars en cours, a été marquée par l'organisation d'une exposition comprenant 20 tableaux d'art sur différents thèmes réalisés par les participantes et une autre exposition de 80 toiles de plasticiennes ayant pris part aux trois dernières éditions. Elle a été marquée également par le lancement de deux ateliers pratiques en faveur des artistes plasticiennes, le premier sur les techniques des aquarelles encadré par l'artiste Belkherisset Abdelkader et le deuxième sur la photographie des quartiers archéologiques de Tlemcen (droub) enca-

drés par Haffaf Mohamed Amine. Au programme de cette édition, une virée touristique est organisée vers des sites historiques et archéologiques de la wilaya de Tlemcen, a souligné le chargé d'information à la maison de la culture « Abdelkader Alloula » de Tlemcen Mohamed Toutay. Cette manifestation vise à faire connaître davantage cet art, en plus de l'échange d'idées et d'expériences entre artistes plasticiennes et autres artistes et encourager les créations de la femme dans ce domaine.

R.C.

## Tizi-Ouzou : le cinéma féminin à l'honneur

Le cinéma féminin est à l'honneur à la cinémathèque et à la salle Djurdjura de Tizi-Ouzou à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de la femme, organisée par la Direction de la culture et des arts. Des films où une femme est le personnage central seront à l'affiche. Jusqu'à samedi 9 mars, la cinémathèque programme deux films par jour (13h et 15h) et le Djurdjura se contentera d'une seule

œuvre qui sera projetée à 13 h. A la cinémathèque, les cinéphiles pourront revoir de longs-métrages qui ont marqué l'histoire du 7<sup>e</sup> art, comme «Leïla et les Autres» de Sid-Ali Mazif, «Nahla» de Farouk Beloufa, «Douar de femmes» de Mohamed Chouikhou des films plus récents comme «Azetta» de Djamel Bacha et «West Eddar» de Sid-Ali Mazif. On prévoit aussi une séance de club. Au Djurdjura, les amateurs du bon

cinéma reverront «la Montagne de Baya» d'Azzedine Meddour et «Fatman'Soumer» de Belkacem Hadjadj, le court-métrage «The Yellow Plane» de Hadjer Sebata, dont l'avant-première a eu lieu récemment dans la même salle et le film documentaire «la Langue de Zahra» de Fatma Sissani. Un film dédié aux combats des femmes est enfin annoncé à la salle de spectacles.

R.C.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS.  
Code fiscale : 0.002 1701.50020 69 DEP

AVIS DE CONCOURS NATIONAL RESTREINT D'ARCHITECTURE  
N° .../2024

La Direction des équipements publics de la Wilaya de Djelfa lance un avis de concours national restreint d'architecture (ETUDES ET SUIVI) Pour la Réalisation d'un Collège type 6 N° « 1 » au niveau du site cité berbich348 (ACLS+LPA+LPL+LLV) commune de Djelfa wilaya Djelfa (cité habitat intégrée 2024)

Le présent concours national d'architecture restreint, s'adresse aux architectes agréés seuls ou en groupement, bureaux d'études publics ainsi qu'aux bureaux d'études d'architectes disposant d'un agrément en cours de validité et inscrit dans le tableau des architectes (CNOA), présentant les capacités professionnelles, financières et techniques minimales suivantes :

1- Capacité professionnelle :

- Attestation de visite de site pour les candidats
- Pour les bureaux d'études agréés ou architecte agréé, justifiant :
  - De l'agrément de l'année en cours ;
  - Et d'un protocole d'accord solidaire en cas de groupement et/ou statut en cas de société (SCP).
- Pour les bureaux d'études publics, justifiant :
  - De statut d'entreprise public économique (EPE)
  - D'un protocole d'accord ou d'un contrat avec un architecte agréé salarié ou associé.

2- Capacité financière :

Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen durant les trois dernières années (2020-2021-2022) ou (2021-2022-2023) supérieur ou égale à 2 000 000,000DA  
Les bilans des Trois années dernières (2020-2021-2022) ou (2021-2022-2023) visées par les services des impôts

3- Capacités techniques :

- Références professionnelles :
- Avoir assuré (étude et suivi) d'un projet de catégorie C ou plus, ou 02 projets de catégorie B.
- N.B : Les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution sans limitation de délais délivrées par :
  - Les maîtres d'ouvrage publics ;
  - Et, Ou :
  - Les maîtres d'ouvrages privés ou les opérateurs privés auprès des maîtres d'ouvrage publics au profit des architectes sous-traitants, auxquelles doivent être jointes obligatoirement les attestations délivrées par les DUAC, confirmant l'existence du permis de construire de l'opération concernée, ou le dépôt de permis de construire auprès des autorités compétentes.

4-Moyens humains :

- Pièces justificatives (Diplôme + Attestation de travail, attestations d'affiliation à la CNAS valides le jour de l'ouverture des plis :
  - Un chef de projet architecte ou ingénieur génie civil ou Master en bâtiment ayant une expérience minimale de trois (03) ans.
  - Technicien supérieur ou licencié dans les métiers du bâtiment ayant une expérience minimale de deux (02) ans.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges gratuitement auprès de la Direction des équipements publics de la Wilaya de Djelfa cité Berebich bureau des marchés 1er étage bureaux N° 15

L'offre est à déposer conformément au cahier des charges sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que l'objet de concours national restreint, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage, et la mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

Dans une première phase, les candidats sont invités à remettre uniquement le dossier de candidature, comme suit :

1. Une déclaration de candidature selon modèle, remplie, datée, signée par le candidat et portant son cachet ;
2. Une déclaration de probité selon modèle, remplie, datée, signée par le candidat et portant son cachet ;
3. Tout document permettant de justifier et d'évaluer les capacités des candidats.

Les offres doivent être déposées au niveau de : Direction des équipements publics wilaya de Djelfa  
Cité Berebich service marché Djelfa.

La date de dépôt des offres est fixée au 08 ème jour de 8 h à 13h :30 qui court à partir de la première publication de l'avis de presse dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt est reportée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Après l'ouverture des plis des dossiers de candidatures et leur évaluation, seuls les candidats présélectionnés, sont invités par avis de presse précisant la date et l'heure limite de dépôt des offres, à remettre les plis de l'offre technique, des prestations et de l'offre financière.

L'ouverture des plis se fera en séance publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres à 14 h au siège de la direction des Equipements Publics Djelfa.

Le délai de validité de l'offre est égal à la durée de préparation des offres cumulée augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres techniques, de prestation et financières.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA D'ALGER  
DIRECTION DU BUDGET DE LA COMPTABILITE ET DU PATRIMOINE  
NIF 41 000 20000 16085

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES

La Direction du Budget de la Comptabilité et du Patrimoine de la Wilaya d'Alger, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à : Travaux de renforcement du réseau d'assainissement à travers le réseau routier de la Wilaya d'Alger.

Lot 01 : Travaux de renforcement du réseau d'assainissement à travers le réseau routier de la Wilaya d'Alger (1<sup>ère</sup> section)

Lot 02 : Travaux de renforcement du réseau d'assainissement à travers le réseau routier de la Wilaya d'Alger (2<sup>ème</sup> section)

Lot 03 : Travaux de renforcement du réseau d'assainissement par fonçage horizontale à travers le réseau routier de la Wilaya d'Alger.

CONDITIONS D'ELIGIBILITES :

Capacités professionnelles :

- Toutes les entreprises disposant d'une qualification professionnelle en Travaux Publics ou Hydraulique en activité principale ayant au moins la catégorie 4.

Capacités Financières :

- Le chiffre d'affaire (CA) sera le chiffre d'affaire moyen figurant sur les bilans d'activité des trois dernières années exerçées (2020/2021/2022) visés par la direction des impôts, il sera au minimum égale à : 10.000.000,00DA.

Capacités Techniques :

Pour les lots 01 et 02 :

- Ayant une expérience dans les travaux de renforcement du réseau d'assainissement des eaux pluviales sur (Voies Express, RN, CW ou voirie), réalisé au moins un projet similaire durant les 10 dernières années ; justifiée par une attestation de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages publics;

Pour le lot N° 03 :

- Ayant une expérience dans les travaux de renforcement du réseau d'assainissement des eaux pluviales sur (Voies Express, RN, CW ou voirie) par fonçage horizontal, réalisé au moins un projet similaire durant les 10 dernières années ; justifiée par une attestation de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages publics;
- Ayant une machine pour le fonçage horizontale justifiée obligatoirement par une facture d'achats ou PV d'huissier de justice de l'année courante.

NB : Le Soumissionnaire peut soumissionner pour un ou pour plusieurs lots et peut être retenue pour un ou plusieurs lots par des moyens humains et matériels différents.

Les Entreprises intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le dossier à partir du premier jour de publication du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP auprès de la : Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger-Bureau des marchés, sis au 125, Rue de Tripoli, Hussein Dey, Alger.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, portant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres - appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale n° ...../2024 relatif à Travaux de renforcement du réseau d'assainissement à travers le réseau routier de la Wilaya d'Alger ..... »

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après :

Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger, Bureau des marchés-Sis au, 125 de Rue Tripoli - Hussein Dey.

NB : Le soumissionnaire est tenu de se référer à la liste détaillée consignée dans le cahier des charges (instructions aux soumissionnaires).

La durée de préparation des offres est de Dix (10) jours à compter de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offres sur le BOMOP ou sur les quotidiens nationaux.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de Trois (03) mois à compter du dernier jour du délai de préparation des offres.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 12h00.

Les entreprises sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers le jour même de la date de dépôt des offres dépôt des offres à 13h00, au niveau de la :

Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger, 125, Rue de Tripoli - Hussein Dey - Alger.

The image shows a screenshot of the Facebook page for 'L'express le quotidien'. The page header includes the logo and name. Below the header, there are several news articles with images and text. A prominent white box with black text is overlaid on the bottom right of the page, containing contact information: 'CONTACTEZ LE SERVICE PUB AU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE/ FAX : 023.70.99.92'. The background of the page shows various news items, including one about President Tebboune and another about mediation with Morocco.

ALLEMAGNE

## Un sabotage prive l'usine Tesla d'électricité

L'incendie d'un pylône d'une ligne haute tension a conduit, le 5 mars, à l'arrêt de l'usine Tesla, près de Berlin. Le sabotage a été revendiqué par un groupe antifasciste, qui dénonce les méfaits écologiques et humains du groupe. Mardi 5 mars, aux aurores, le constructeur automobile Tesla a dû stopper toutes les lignes de production de sa gigafactory (énorme entreprise) située sur la commune de Grünheide, à 35 kilomètres au sud-est de Berlin. Vers 4 h 50, les services de sécurité de l'usine qui emploie 12 500 salariés ont découvert la cause de la rupture de courant qui a aussi affecté les communes environnantes : un des pylônes de la ligne haute tension qui alimente le site a été incendié. Au pied du pylône, il y avait une tente avec un message indiquant que «des munitions de combat sont enfouies ici !» Ce qui s'est révélé erroné. À la mi-journée, la police du Brandebourg et plusieurs médias ont reçu une lettre de revendication signée par le «Vul-kangruppe» («groupe des volcans»), un groupuscule peu connu, catalogué à l'extrême gauche. Le même groupe a revendiqué avoir, entre autres, mis le feu à l'alimentation électrique du chantier de Tesla en 2021, à qui il reprochait de n'être «ni verte, ni écologique, ni sociale». L'an dernier, le patron de Tesla, Elon Musk, qualifié de «technofasciste» par les activistes, a confirmé qu'il optait pour sa gigafactory allemande pour produire sa «petite» Tesla, un modèle à 25 000 euros — et non sur son usine mexicaine. Pour cela, l'entreprise compte accroître la surface de son usine d'au moins 120 hectares, en plus des 300 hectares déjà occupés. À terme, la production annuelle doit passer de 500 000 véhicules à 1 million. La consommation d'eau de Tesla, 1,8 million de m<sup>3</sup> par an, ainsi que les rejets industriels sont déjà considérés comme excessifs par plusieurs ONG environnementales, ainsi que par les habitants des lieux. Dans un référendum dont le résultat a été publié le 21 février, 3 499 habitants de Grünheide se sont prononcés contre l'extension de l'usine. Seulement 1 882 y étaient favorables. La participation était de 70 %. Depuis jeudi dernier, une centaine d'opposants à Tesla, membres des initiatives Tesla stoppen et Robin Wood, occupent en effet pacifiquement une parcelle de forêt à l'est de l'usine pour empêcher l'extension prévue. Pour l'instant, la police n'est pas intervenue et leur a donné jusqu'au 15 mars pour quitter les lieux.

In Reporterre (média de l'écologie)

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE 2024

## Trump rafle la mise du «Super Tuesday» avec déjà 12 victoires

Alors que se déroulent le 5 mars 2024 les primaires dans 15 Etats, Donald Trump est le favori des républicains.

Donald Trump confirme son statut de favori. Le prédécesseur de Joe Biden à la Maison-Blanche a remporté mardi soir les primaires républicaines de 12 Etats, sur 15 en jeu, lors du «Super Tuesday», selon les projections de médias américains. Il est désormais quasiment assuré d'un match retour avec Joe Biden après cette victoire triomphale. Entouré de ses partisans réunis dans sa luxueuse résidence de Floride, Donald Trump a salué «une soirée formidable, une journée incroyable». L'ancien président est donné vainqueur en Virginie, Oklahoma, Tennessee, Maine et dans l'Arkansas face à Nikki Haley. Il a également remporté la Californie, la Caroline du Nord, le Massachusetts, l'Alabama, le Minnesota, le Colorado et le Texas, l'un des Etats les plus peuplés du pays. Sa dernière rivale républicaine l'a toutefois privé d'un grand chelem en remportant le Vermont. Le «Super Tuesday» est un rendez-vous incontournable de la politique américaine, lors duquel 15 Etats organisent simultanément leurs primaires pour la présidentielle.



Des millions d'Américains ont ainsi voté pour désigner leurs prétendants démocrate et républicain à l'élection de novembre. Côté démocrate, le président Joe Biden, 81 ans, brigue un second mandat et ne fait face à aucune opposition

sérieuse. Les candidatures de deux démocrates lancés à sa poursuite, l'élu du Minnesota Dean Phillips et l'autrice à succès Marianne Williamson, n'ont jamais vraiment suscité d'enthousiasme, malgré les critiques récurrentes sur l'âge du

président ou son soutien à l'entité sioniste. Sans surprise, il a déjà remporté mardi soir douze des Etats en jeu, ainsi que l'Iowa qui organisait un vote par correspondance ces dernières semaines.

In 20 minutes

## Sommeil : pourquoi vos activités de jour sont le meilleur remède à l'insomnie

Avant de se coucher, mieux vaut éviter de trop manger ou de regarder les écrans. Après analyse des habitudes quotidiennes de plus de 2 500 personnes, des chercheurs mettent en évidence le lien étroit entre la pratique d'une activité physique pendant la journée et l'amélioration de la qualité du sommeil.

Un sommeil de qualité nécessite une journée de qualité, comprenant des activités saines comme la pratique d'une activité physique. Une étude menée par l'université d'Australie-Méridionale (UniSA) révèle que les personnes (enfants comme adultes) qui pratiquent davantage d'activité physique au cours de leur journée ont moins de troubles du

sommeil et moins de fatigue générale. D'ordinaire, les études et les techniques d'amélioration du sommeil se focalisent sur les routines saines avant d'aller au lit. «Lorsque les gens pensent à la qualité du sommeil, ils ont tendance à se concentrer sur les ajustements à faire juste avant le coucher -- par exemple, éviter les écrans, ne pas trop manger -- mais notre recherche va au-delà et s'intéresse à la gamme d'activités que nous entreprenons au cours de la journée», a expliqué le Dr Lisa Matricciani, chercheuse à l'UniSA.

La recherche a examiné les données de 1 168 enfants (12 ans en moyenne) et de 1 360 adultes (44 ans en moyenne), qui

ont été invités à porter un moniteur sur leur poignet pendant huit jours consécutifs, afin de mesurer leur emploi du temps journalier en termes de sédentarité et d'activité. «Nous avons découvert que nos activités diurnes sont liées à différents aspects de notre sommeil, qu'il s'agisse de l'efficacité et de la qualité du sommeil, de la quantité globale de sommeil, des niveaux de fatigue pendant la journée ou de l'heure à laquelle nous choisissons d'aller nous coucher», précisent les auteurs.

Bien des bénéfices pour un effort «relativement réalisable pour la plupart d'entre nous» estiment les chercheurs.

In Futura Sciences

PUBLICITE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES  
DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES DE AIN DEFLA  
RESIDENCE UNIVERSITAIRE 1000 LITS - AIN DEFLA -  
NIF : 42002000204402100103

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/2024  
RELATIF RE CONTRACTUALISATION D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE ET SECURITE DE RESIDENCE UNIVERSITAIRE 1000 LITS AIN DEFLA  
, DURANT L'ANNEE 2024.

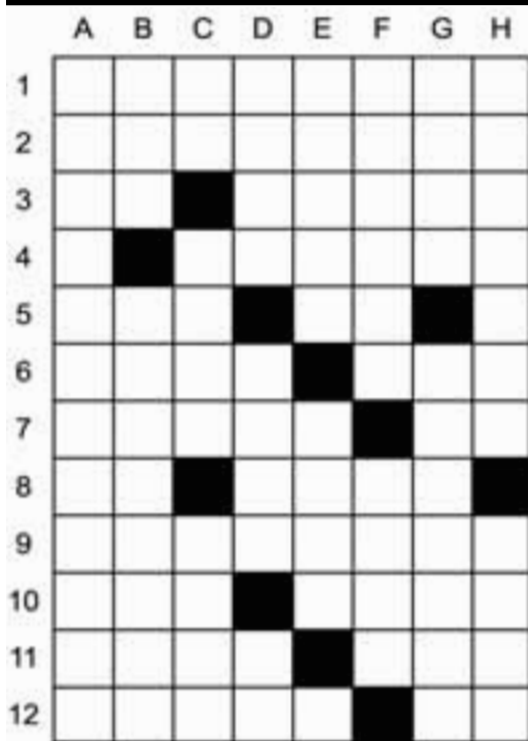
Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la résidence universitaire 1000 LITS AIN DEFLA, informe l'ensemble des soumissionnaires dans le cadre de l'offre nationale ouvert avec exigence de capacités minimales n° 01/2024 relatif au contractualisation d'une société de gardiennage et sécurité de la résidence universitaire 1000 lits AIN DEFLA, durant l'année 2024, inséré dans le BOAMP et dans le quotidien en langue arabe **النوم والراحة** en date du 11/01/2024 et en langue française L'EXPRESS en date du 11/01/2024. Que les marchés ont été attribués provisoirement, conformément aux critères prévus dans le cahier des charges comme suit :

NOM ET PRENOM SOUMISSIONNAIRE	Numéro d'identifiant fiscal	Note technique	MONTANT MINIMALES EN TTC	MONTANT MAXIMALES EN TTC	OBS
EURL SPSS	001910028455008	75	9 844 632,00 DA	13 203 288,00 DA	MOINS DESANT

Conformément aux dispositions des articles 82, 109, 172 et 184 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire contestant le choix opéré dans les lots indiqués ci-dessus par le service contractant peut présenter un recours devant la commission des marchés publics de la direction des œuvres universitaires de AIN DEFLA. Ex: Hôtel El-Moualaka Khemis Millama-Ain DeFLA, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'attribution provisoire dans la presse nationale ou le BOAMP.

Le service contractant (RESIDENCE UNIVERSITAIRE 1000 LITS AIN DEFLA) invite tout les soumissionnaires non retenus, et qui sont intéressés de se rapprocher de ses services au plus tard trois (3) jours à compter de la première publication de cet avis d'attribution provisoire, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

## Mots Croisés



## LES MOTS FLÉCHÉS

ENDOSSÉ A LA VA-VITE RAVIES	AMATEUR DE NOMOS DESSIN IRONIQUE	PRÉNOM ESPAGNOL DURÉE DE DOUZE MOIS	AVOUE SON DÉSAVEU DISCRETION	ATELIER ÉVEN-TAIRE DE BOUQUINISTE	LA GLACE S'Y FORME SOUVENT DEVANT CELUI QUE L'ON FÊTE		
FLEM-MARDISE							
DÉMONSTRATION DE JOIE							
		COUPANTE					
COUVERTURE PLASTIQUE D'UN SOL UN TYPE			ELLE A DES JOURNAUX PLEINS D'IMAGES		FERME-TURE À CLÉ POUR LES CHAINES		
					ADJECTIF DÉMONSTRATIF DESSERT BRETON		
VELO TOUT-TERRAIN	ESTRADES POUR DES ORATEURS						D'UNE GRANDE PRÉCISION TOUCHE AVEC LES DOIGTS
FILET D'EAU DOUCE APÉRITIF ROUGE							
					DÉCHARGE DE CANON ABRI DE PRIMEURS	LAVE À LA PALLE DE FER ANCIENNE EUROPE	CHOSE DIFFICILE À TROUVER DÉMOLIT UN MUR EMPE-REUR À MOSCOU
LONG SAC							
CON-SOMME AU BAR		COMPLÈTEMENT SURVOLTE ATTRAPÉS					
COMME DE LA VIANDE CORRIACE DIVISION DE JOUR							
			IL ASPIRE À DEVENIR UNE ÉTOILE				
PAS TOUT À FAIT AU SUD			ELLE CONNAÎT LA MATERNITÉ				

### VERTICALEMENT

- A. Il possède des feuilles aromatiques.
- B. Indien de l'Utah. Vendeuses de journaux.
- C. Note fondamentale. Nid des oiseaux de proie. Délicatesse et doigté.
- D. Religieux musulman. Moyen de transport. Elle fut transformée en vache.
- E. Ragoût de gibier. Administré par l'intendant.
- F. Col des Alpes (de l'). Le client s'y sert lui-même.
- G. Problème pour Hamlet. Accorde une faveur.
- H. Location avec option d'achat. Ria et ville bretonne.

### HORIZONTALEMENT

- 1. Logiciel destiné au jeu.
- 2. Spécialiste en matière de champignons.
- 3. Sigle d'Union. Se révéla (s').
- 4. Difficiles à avaler.
- 5. Lieu de rassemblement. Possessif.
- 6. Marche sans but. Niet !
- 7. Qui réagit au gag. Poids mini.
- 8. Dans un pronominal. Essai dans un labo.
- 9. Dirigé par le personnel.
- 10. Puissant pays. Groupe de maisons.
- 11. Désigne la chose. S'abandonne (se).
- 12. Ancienne épée. Article espagnol.



## SIDOKU

		9				2		
7				5				4
			6	4	2			
	4			9				5
	7		8		6			2
	1							8
		4	1		9	6		
8			3		5			9
6								5

1 2 3 4 5 6 7 8 9

## MOTS MÊLÉS

ACCAPARER	AHANER	AIDE	CHASSEUR	CHIENNE	CRANER	FOIE	FROIDE				
LUMBAGO	POINT	PONEY	PRECOCITE	PRIME	RAIPONCE	RENNE	SEIGLE				
TANNE	USURE	VACATAIRE	VAINCU	VIF-ARGENT	WARNING	TAJINE	HOURRA				
R	A	E	V	V	E	F	R	H	Y	E	E
R	E	C	A	I	M	N	O	E	T	R	L
U	O	N	C	F	I	U	N	I	N	E	G
E	G	O	A	A	R	O	C	E	E	N	I
S	A	P	T	R	P	O	T	N	I	A	E
S	B	I	A	G	C	A	I	N	I	H	S
A	M	A	I	E	N	J	R	D	I	A	C
H	U	R	R	N	A	A	E	E	E	O	V
C	L	P	E	T	W	U	S	U	R	E	P

# 16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 05:51	DOHR 13:01	ASR 16:11	MAGHREB 18:38	ISHA 20:01
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

## AUTOMOBILE : FIAT ANNONCE LA COMMERCIALISATION DE LA TIPO SEDAN



Dans un communiqué rendu public hier, le représentant du constructeur automobile italien Fiat a annoncé le lance-

ment de la commercialisation de la toute nouvelle Tipo Sedan en Algérie. La Tipo Sedan est proposée avec une motorisation essence 1.4 de 95 chevaux, associée à une boîte manuelle à 6 vitesses. Les tarifs de cette nouvelle version, déclinée en trois finitions et proposée dans quatre couleurs attrayantes (noir cinéma, blanc gelato, bleu océano, gris maestro et gris colosso), ont été précisés par FIAT. Ainsi, la finition Tipo est affichée à 2.699.000 DA, la finition City à 2.819.000 DA et la finition Life à 2.919.000 DA. Fiat Algérie met en avant la disponibilité immédiate de la nouvelle Tipo, dès ce mercredi 6 mars, à la commande à travers son réseau national de distribution. Les clients ont également la possibilité de passer leur commande en ligne via le site internet du groupe.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 7 MARS 2024 // N°765 // PRIX 20 DA

LE CNDH CÉLÈBRE LE 8 MARS

## Déclaration de solidarité avec les femmes palestiniennes

**Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) a dédié une rencontre de solidarité à la femme palestinienne, spécialement à celle de Ghaza, qui souffre le martyre.**

Cette instance constitutionnelle a réuni ainsi ses partenaires et acteurs stratégiques, dont des institutions et organismes publics, des agences onusiennes, des représentants de la société civile et des académiciens, pour débattre de la situation des droits de l'homme en Algérie et en Palestine qui réclame depuis des années son droit à l'autodétermination. Dans une déclaration finale, le Conseil a affirmé qu'il a décidé de marquer cette halte pour démontrer au monde entier son soutien et sa solidarité avec les Ghazaouis qui luttent pour leurs droits. «Au moment où la Cour internationale de justice explore la sémantique à la recherche d'un vocable plus soft que génocide, les femmes palestiniennes subissent, de façon continue et extensive, les affres d'une stratégie éradicatrice et destructrice dont elles sont les cibles privilégiées», souligne la déclaration. Le document rappelle la violation de tous leurs droits avec déplacements forcés, viols,



exécutions massives avec comme épreuve suprême celle d'enterrer leurs enfants morts sous les bombes de l'aviation de l'occupant. «Devant ces exactions, inaudibles à l'entendement humain, nous réaffirmons notre soutien aux femmes palestiniennes, notamment à Ghaza, et lançons un appel pressant à toutes les parties prenantes pour faire cesser, de toute urgence, cette horreur à la face de l'humanité, pour que, vraiment, nous puissions dire plus jamais ça!» lit-on dans cette déclaration. Le président du CNDH, Abdelmadjid Zaâlani, a indiqué dans une allocution de circonstance que cette célébration est particulière cette année puisqu'elle intervient au moment où de nombreuses

femmes palestiniennes vivent un calvaire au vu et au su du monde entier qui reste de marbre devant ces massacres quotidiens perpétrés par les sionistes barbares. Il a souligné que l'Algérie, par la voix du Conseil, lance un appel pour exiger l'application des conventions internationales en vue de protéger ces femmes qui font face à un ennemi dépourvu d'humanité. Zaâlani juge que les puissances mondiales qui ont permis l'instauration de cette entité doivent intervenir également pour résoudre cette crise qui n'a que trop duré. En ces moments difficiles, enchaîne-t-il, le Conseil offre une journée algérienne à cette Palestine meurtrie.

R.N.

DÉLÉGATION MÉDICALE CHINOISE

## SOIXANTE ANS DE PRÉSENCE EN ALGÉRIE

La délégation médicale chinoise a presque l'âge de l'indépendance de l'Algérie. Il s'agit de soixante ans d'activités soutenues sur le terrain, qui ont été étalés, ce mercredi matin, devant un parterre de choix venu au siège de l'Institut de l'industrie pharmaceutique de Châteauneuf (Faculté de médecine de Ben Aknoun), pour célébrer cet anniversaire. Cette rencontre a été organisée par l'Association d'amitié algéro-chinoise, en présence de son président, P<sup>r</sup> Smaïl Debeche, en collaboration avec l'Association des anciens directeurs des établissements universitaires et de la recherche scientifique, représentée par son président, le P<sup>r</sup> Nemamcha Mohamed. R.N.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

## LE CDER PRÉSENTE SES PRODUITS INNOVANTS

Le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) a présenté plusieurs de ses produits de recherche lors de sa participation au Salon international de la transition énergétique "Key - The Energy Transition Expo", tenu en Italie entre le 28 février et le 1<sup>er</sup> mars, a indiqué mercredi le centre dans un communiqué. Selon la même source, cette participation au salon "Key - The Energy Transition Expo", organisé par Italian Exhibition Group au centre d'exposition de "Comune di Rimini", entre dans le cadre du "partenariat stratégique entre l'Algérie et l'Italie, essentiellement dans le domaine des énergies renouvelables (EnR)". A la tête d'une importante délégation des chefs d'entreprises économiques algériennes, le CDER a exposé certains de ses produits de recherche et des systèmes contrôle-qualité qui ont été développés dans la division photovoltaïque (PV), "notamment ceux relatifs à la plateforme de test PV et à l'étalonnage de pyranomètres, lesquels ont suscité l'intérêt des entreprises étrangères et des bureaux d'études afin d'optimiser le dimensionnement des centrales photovoltaïques par une mesure juste et fiable". R.E.

## L'EXPRESS SOUFFLE SA TROISIÈME BOUGIE

Suite de la page 1

Convaincu de la justesse et de la légitimité des deux causes palestinienne et sahraouie, notre journal, outre de se tenir aux côtés de ces deux peuples, a informé ses lecteurs de façon régulière sur tout ce qui se passait dans ces territoires occupés. Tout le monde le sait et le dit, l'édification de l'Algérie nouvelle ne peut se passer d'une presse libre, indépendante, novatrice, au service des citoyens et de la nation. L'Express, qui a toujours appelé à rompre avec les anciennes pratiques qui régissaient la scène médiatique nationale, participera activement au renouveau du pays et poursuivra son œuvre d'information avec plus d'abnégation et des contenus de plus en plus attractifs.

La Rédaction

## ANP : reddition d'un terroriste à Bordj Badji Mokhtar

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar et 13 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'opérations distinctes à travers le pays, durant la période du 28 février au 5 mars, indique un bilan opérationnel rendu public hier par le ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 28 février au 5 mars 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanentes de nos Forces

armées à travers tout le territoire national», précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et «grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé +CH.Aïssa+ s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en 6<sup>e</sup> Région militaire (RM), en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de

munitions», relève le communiqué, ajoutant que «dans le même contexte, des détachements de l'ANP ont arrêté 13 éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le pays, alors que deux (2) bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites à Aïn Defla et Skikda».

R.N.

EN COLLABORATION AVEC LES OPÉRATEURS DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE

## Lancement de « SEEAL connect »

Seeal a lancé hier son service d'envoi de SMS d'information et de notification à ses clients «Seeal connect». Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a indiqué à cette occasion que cet outil s'inscrit dans le processus de numérisation du secteur. De son côté, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a mis en avant le renforcement durant les dernières années, de l'infrastructure de base des TIC, indiquant que les résultats sont encourageants. Le défi actuel consiste, a-t-il dit, à

faciliter la vie quotidienne du citoyen. Quant au DG de Seeal, Lyes Mihoubi, il a indiqué que grâce à une plateforme de génération et de transmission instantanée des factures par SMS, «les clients de Seeal pourront désormais, où qu'ils soient, recevoir leur facture en temps réel avec à la clé une possibilité de paiement en ligne». Il est aussi question «d'informer les clients en cas de problème technique majeur qui pourrait impacter le service de l'eau ou de l'assainissement». R.N.

